

LÉGISLATIVES 2026 LA DÉsertION DES CHEFS DES PARTIS

PAGE 2



La future carte politique du scrutin commence à prendre forme. Et cette fois-ci, les grandes figures partisanes semblent avoir choisi de rester en retrait.

La loi criminalisant le colonialisme promulguée
**Les revendications
de l'Algérie**

PAGE 3



Mécanisme tripartite sur la Libye
Prochaine rencontre à Alger

PAGE 4



Attention,
automobilistes
**Le nouveau code
de la route
en vigueur**

PAGE 5



**Transition
énergétique
Montée en
puissance du
renouvelable**

PAGE 6

**CAN-2027
(qualifications)
Algérie-Zambie
en ouverture**

PAGE 13



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**



Aïd El Adha en Algérie : Flashback

PAGE 15

Législatives
2026

La désertion des chefs de partis

La future carte politique du scrutin commence à prendre forme. Mais cette fois-ci, les grandes figures partisanes semblent avoir choisi de rester en retrait.

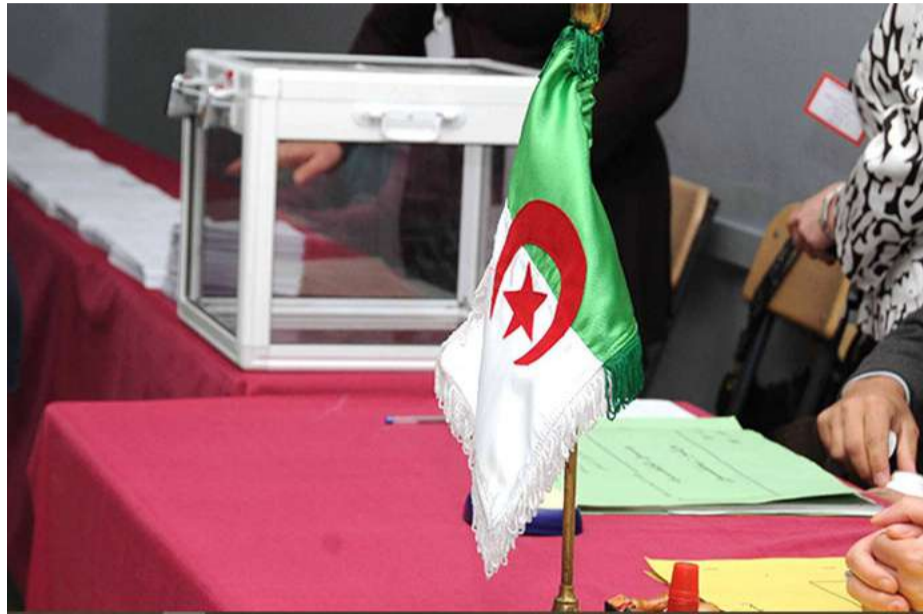
A mesure que se dessinent les listes électorales pour les élections législatives prévues le 2 juillet prochain en Algérie, un constat s'impose : l'absence remarquable de plusieurs chefs de partis de premier plan dans la bataille pour l'Assemblée populaire nationale. Un retrait qui interroge autant les observateurs que les électeurs sur les véritables stratégies à l'œuvre.

Alors que la phase de dépôt des candidatures entre dans sa dernière ligne droite avant validation définitive par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), la future carte politique du scrutin commence à prendre forme. Mais cette fois-ci, les grandes figures partisanes semblent avoir choisi de rester en retrait.

UNE ABSENCE QUI N'EST PAS ANODINE

Contrairement aux précédentes échéances électorales, où les dirigeants des formations politiques menaient eux-mêmes les listes, plusieurs chefs de partis ont préféré ne pas briguer de siège parlementaire. C'est notamment le cas du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, du secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmabrek, ou encore du premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche. Tous ont fait le choix de confier la représentation de leurs partis à des cadres intermédiaires, à d'anciens députés ou à de nouvelles figures politiques, plutôt que de s'engager personnellement dans la compétition.

Ce retrait collectif alimente plusieurs lectures. Pour certains analystes, il s'agit d'un repositionnement stratégique visant à préserver les dirigeants pour des échéances plus importantes. D'autres y voient une volonté de préparer une nouvelle génération politique et de renouve-



ler les élites partisanes.

L'absence de certains dirigeants s'explique aussi par des raisons personnelles ou organisationnelles. C'est notamment le cas de Louisa Hanoune, du Parti des travailleurs, ou encore du président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, qui a préféré promouvoir son fils, le député El Baraa Bengrina, sur les listes de la capitale afin de renforcer la présence du Mouvement lors de ce scrutin.

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, figure également parmi les absents de cette compétition parlementaire.

LE PARI DU RENOUVELLEMENT

Plusieurs formations politiques ont lors de la confection des listes préliminaires accordé une place importante aux jeunes et aux femmes. Cette orientation traduit la volonté affichée de certains partis de moderniser leur image et de répondre aux exigences de renouvellement formulées depuis plusieurs années dans le débat public.

Le choix de ne pas exposer directement les premiers responsables dans la course électorale pourrait également répondre à une logique interne : préserver les chefs de partis pour d'autres échéances politiques plus stratégiques, notamment la recomposition du paysage politique ou les futures échéances présidentielle et locales. Pour autant, ce retrait ne signifie pas une absence totale d'influence. Les directions partisanes continuent de piloter la confection des listes, les alliances locales et les orientations de campagne.

L'EXCEPTION RND

Une exception notable se distingue toutefois dans ce paysage : le Rassemblement national démocratique (RND). Le parti a choisi d'investir son secrétaire général, Mounhir Bouden, tête de liste dans la wilaya de Mila.

Le RND a, d'ailleurs, dû réagir rapidement après la diffusion de rumeurs sur les réseaux sociaux évoquant un prétendu rejet du dossier de candidature de son secrétaire général par l'Anie. Dans un communiqué officiel, le parti a catégori-

quement démenti ces informations, dénonçant des «tentatives de désinformation et de perturbation».

Cette présence du chef du RND dans la compétition contraste fortement avec la prudence adoptée par les autres formations politiques.

DORTE MOBILISATION

Selon les chiffres communiqués par l'Autorité nationale indépendante des élections, 1 484 dossiers de déclaration collective de candidature ont été retirés à travers 69 wilayas du pays. Parmi eux, 1 208 concernent des listes soutenues par 36 partis politiques, contre 275 pour les listes indépendantes.

Le nombre total des formulaires de signatures individuelles retirés dépasse 1,89 million. Concernant les dossiers effectivement déposés, l'Anie recense 786 listes à l'intérieur du pays, avec 647 partisanes et 138 indépendantes. Le nombre total de candidats atteint les 10 144 postulants. Ces chiffres témoignent d'une forte dynamique électorale, malgré un climat politique marqué par le retrait des principales figures partisanes.

NOUVELLE ÉTAPE POLITIQUE

Cette discrétion des chefs de partis traduit peut-être une transformation plus profonde du fonctionnement politique algérien. Après des années de personnalisation excessive de la vie politique, plusieurs formations semblent vouloir miser sur des structures plus collectives et l'émergence de nouveaux profils.

Reste à savoir si cette stratégie conviendra les électeurs ou si l'absence des leaders accentuera davantage la distance entre les citoyens et les institutions parlementaires. À quelques semaines du scrutin, une question demeure : les chefs de partis préparent-ils réellement une relève politique ou cherchent-ils simplement à préserver leur capital politique pour des batailles jugées plus décisives ?

I. Kherrane

RETRAITE

La CNR simplifie les démarches

La Caisse nationale des retraites (CNR) poursuit sa stratégie de modernisation à travers une série de mesures destinées à simplifier les démarches administratives et à améliorer les services destinés aux pensionnés. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général de la CNR, Abdelhafid Adrar, a évoqué les nouveaux dispositifs numériques et sociaux mis en place par l'organisme, dans un contexte marqué par de fortes attentes des retraités autour du pouvoir d'achat et de la revalorisation des pensions.

LA «RFACE» REMPLACE LA PREUVE DE VIE PAPIER

La CNR a officiellement lancé un nouveau système d'authentification numérique reposant exclusivement sur la technologie de reconnaissance faciale «RFace». Cette innovation met fin à l'obligation, pour les retraités, de présenter une attestation de vie papier ou de se déplacer vers les agences locales.

Désormais, l'ensemble des démarches peut être effectué à distance via un téléphone portable. Une notification verte apparaît sur l'application mobile pour confirmer la validation de l'opération et assurer la continuité du versement de la pension. Le



directeur général de la CNR a souligné que cette mesure vise notamment à alléger les contraintes pesant sur les personnes âgées et les retraités éprouvant des difficultés de déplacement. Le renouvellement des documents justificatifs s'effectuera toujours une fois par an, selon la date de naissance du bénéficiaire. Toutefois, un délai supplémentaire de deux mois est désormais accordé afin d'éviter toute interruption des prestations. Pour accompagner cette transition numérique, la CNR a également mis en place un numéro vert, le 3011, ainsi que des espaces numériques dans les agences locales afin d'aider les usagers à télécharger et utiliser les applications du Fonds.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE SOCIALE À DOMICILE

La CNR poursuit également l'extension du service d'aide sociale à domicile via l'application mobile «Takaoudi». Grâce à cette plateforme, les bénéficiaires peuvent solliciter des équipements ou programmer la visite d'un assistant social à distance.

Selon les chiffres communiqués par le Fonds, plus de 32 000 visites à domicile ont été réalisées durant l'année 2023, contre 14 000 durant le seul premier trimestre 2024, traduisant l'importance croissante de ce dispositif.

Sur le plan financier, Abdelhafid Adrar a assuré que la situation du Fonds connaît une amélioration sensible grâce à la reprise économique et aux réformes structurelles engagées, conformément aux orientations du président de la République.

Le responsable a également indiqué que la numérisation a permis de réduire les coûts de gestion et d'améliorer l'efficacité des services. La CNR bénéficie, par

ailleurs, de nouvelles sources de financement prévues dans la loi de finances 2024, parallèlement au renforcement des mécanismes de contrôle et de lutte contre la fraude.

Si la modernisation des services constitue aujourd'hui l'un des principaux axes de réforme de la CNR, la question du pouvoir d'achat demeure omniprésente dans les discussions des retraités. La revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite pour l'année 2026 a été versée dès le début du mois de mai, après une année 2025 marquée par l'absence d'augmentation.

Cependant, la situation continue d'alimenter les interrogations et les débats parmi les pensionnés. De nombreux retraités s'interrogent encore sur le sort de l'exercice 2025, dont la revalorisation n'a toujours pas été appliquée à ce jour. Dans les espaces de discussion et sur les réseaux sociaux, certains espèrent qu'un rattrapage pourrait intervenir ultérieurement, notamment à la lumière de l'amélioration financière annoncée par la CNR et des discours officiels mettant en avant la protection du pouvoir d'achat des catégories sociales vulnérables.

I. K.

LA LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME PROMULGUÉE

Les revendications de l'Algérie

En érigeant la colonisation française en «crime d'État», l'Algérie a adopté une loi qui combine reconnaissance mémorielle, encadrement juridique et revendications de réparation.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé la loi relative à la criminalisation du colonialisme français en Algérie

Le texte, paru dans le dernier Journal officiel, couvre la période allant de l'invasion du 14 juillet 1830 jusqu'à l'indépendance du 5 juillet 1962, ainsi que les effets directs et indirects du système colonial ayant perduré après cette date.

Le texte législatif qualifie la colonisation française (1830-1962) de «crime d'État» et prévoit d'en organiser la reconnaissance juridique, historique et mémorielle. Le document, structuré en plusieurs chapitres, combine des dispositions déclaratives, des revendications internationales et un dispositif pénal notamment l'apologie du colonialisme.

Dans cette logique, l'État se voit assigner la mission de documenter et de diffuser les éléments historiques relatifs à cette période, dans une démarche de préservation de la mémoire nationale.

LE PRINCIPE D'IMPRESCRIPTIBILITÉ

Le projet de loi dresse un inventaire large d'actes attribués à la période coloniale, assimilés à des crimes. Sont notamment mentionnés les violences de masse et homicides volontaires, les attaques contre des populations civiles, la torture, les traitements inhumains, les disparitions forcées et détentions arbitraires. Sont également répertoriés les déplacements forcés de populations et la mise en camps, les exécutions extrajudiciaires, le pillage des ressources et des biens publics, et les discriminations raciales et restrictions de droits. En outre, les atteintes aux libertés fondamentales, à la dignité et à la vie privée, la destruction ou profanation de lieux de culte, les essais nucléaires et leurs conséquences envi-



ronnementales et sanitaires, ainsi que l'usage de mines terrestres et d'armes non conventionnelles figurent, également, sur les listes des crimes de colonisation «imprescriptibles» énumérés.

Le texte inclut également des atteintes symboliques et culturelles, telles que l'effacement de l'identité nationale ou l'usage d'appellations jugées dégradantes. Le projet affirme le caractère imprescriptible des crimes coloniaux, indépendamment de leur degré d'exécution. Il étend cette responsabilité aux auteurs directs, complices et auxiliaires des forces coloniales. Dans la même logique, la collaboration avec l'administration coloniale est qualifiée de «crime de trahison» lorsqu'elle est liée à la répression du mouvement indépendantiste.

DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Le texte engage explicitement la responsabilité juridique de l'État français pour son passé colonial et les conséquences qui en découlent. Il prévoit une série de demandes adressées à la France, notamment «la décontamination des sites d'essais nucléaires et zones polluées», «la transmission des cartes des zones minées et des sites d'expérimentation», «l'indemnisation des victimes et de leurs ayants droit», et «la restitution des archives et biens considérés comme spoliés», ainsi que «le rapatriement des restes mortuaires de figures de la résistance».

DE LOURDES PEINES PRÉVUES

Le projet introduit des sanctions pénales contre toute forme de promotion ou de jus-

tification de la colonisation. Les peines prévues vont jusqu'à dix ans d'emprisonnement et des amendes substantielles.

Sont visées, notamment, les productions médiatiques, académiques ou politiques considérées comme une apologie du colonialisme, la diffusion de contenus valorisant la période coloniale, les propos ou actes remettant en cause le caractère criminel attribué à cette période, la justification du rôle des collaborateurs de l'administration coloniale, et les atteintes verbales ou symboliques aux figures de la lutte pour l'indépendance.

Dans ses dispositions pénales, cette loi punit de la «réclusion criminelle de cinq ans à dix ans et d'une amende de 500 000 DA à 1 000 000 DA, quiconque fait la promotion de la colonisation à travers une activité médiatique, académique, culturelle ou politique dans le but de relancer, de diffuser et/ou de faire l'apologie des idées coloniales et de nier leur caractère criminel». Elle punit aussi d'un emprisonnement de trois ans à cinq ans et d'une amende de 100 000 DA à 500 000 DA,

«quiconque glorifie la colonisation par parole, acte, geste, écrit, dessin, ou par la diffusion de vidéos ou d'images, ou d'enregistrements audio dans le but de justifier ou de faire l'apologie de la colonisation française».

Selon l'article 18 de cette loi, il «est possible d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans, toute personne coupable d'injures, insultes, outrage ou atteinte à l'honneur commis contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur engagement ou de leur lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale».

Ce projet intervient dans un contexte marqué par des tensions récurrentes autour de la mémoire coloniale entre l'Algérie et la France.

Synthèse Smail ROUHA

NOUVEL INCIDENT VISANT DES EXPOSANTS ALGÉRIENS EN FRANCE

Alger évoque une «agression vile»

L'ambassade d'Algérie en France a fermement condamné une agression qualifiée de «vile» visant le stand algérien installé au sein de l'Unesco, à Paris, dans le cadre de la Semaine africaine 2026. Dans un communiqué rendu public, la représentation diplomatique a dénoncé un acte survenu le 20 mai 2026 contre des exposants algériens engagés dans la promotion du patrimoine national, soulignant la gravité de cet incident dans un espace censé incarner les valeurs de dialogue, de tolérance et de coopération culturelle.

L'ambassade a exprimé son soutien «indéfectible» aux participants algériens présents à cet événement international, rappelant leur mission axée sur la valorisation d'un patrimoine «riche et séculaire». Elle a également insisté sur la nécessité de garantir la sécurité de la diaspora algérienne lors des manifestations organisées à l'étranger, en particulier en France, où, selon le communiqué, plusieurs incidents similaires auraient été enregistrés par le passé.

Cet épisode n'est pas isolé. Ces derniers mois, d'autres cas d'agressions et de perturbations ont été signalés à l'encontre de stands et d'exposants algériens lors de différents événements culturels organisés sur le territoire français, notamment lors de salons régionaux, dont celui de Lyon consacré aux échanges culturels et économiques. Ces incidents, bien que de nature variable,



alimentent un sentiment d'inquiétude au sein des représentants algériens quant à la protection de leurs espaces d'expression culturelle à l'étranger.

Dans ce contexte, l'ambassade d'Algérie a indiqué qu'elle entreprendrait toutes les démarches nécessaires afin de garantir la protection de ses ressortissants et de veiller à ce que les auteurs et éventuels commanditaires de ces actes soient identifiés et traduits devant les instances compétentes. Cette position traduit une volonté de fermeté diplomatique face à des agissements jugés «injustifiés et inacceptables».

LE MAKHZEN DANS TOUS SES ÉTATS

Cet épisode s'inscrit dans un contexte médiatique déjà marqué par des tensions autour de la participation de délégations maghrébines à certains événements internationaux. La délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco affirme que des membres de sa délégation auraient été la cible d'insultes de la part de personnes se revendiquant de la délégation algérienne. Une position qu'Alger n'a pas daigné dépasser, se contentant de dénoncer de manière générale des actes hostiles visant ses exposants, sans désignation nominative, sans pour autant désigner l'agresseur. Au-delà de cet épisode, la récurrence des ten-

sions autour de la présence algérienne dans des événements culturels en Europe soulève des interrogations sur la nécessité de renforcer les dispositifs de sécurité et de médiation dans les espaces internationaux. L'Unesco, en tant que cadre de dialogue et de valorisation du patrimoine mondial, se retrouve ainsi indirectement confrontée à des frictions qui dépassent le strict cadre culturel.

Dans un contexte plus large, les différends entre l'Algérie et le Maroc sur certaines composantes du patrimoine immatériel et culturel alimentent régulièrement des tensions sur la scène internationale. Alger reproche à Rabat des tentatives répétées d'appropriation de plusieurs éléments traditionnellement associés au patrimoine algérien, citant notamment le couscous, le zellige, les tajines, le caftan ou encore les traditions gnawa. Des débats similaires ont également émergé autour de figures historiques comme Tarik Ibn Ziyad ou Ibn Khaldoun, dont l'héritage fait l'objet d'interprétations divergentes entre les deux pays.

Ces controverses, qui dépassent le cadre strictement académique ou culturel, viennent régulièrement se superposer aux tensions diplomatiques, contribuant à une lecture plus sensible des interactions entre délégations dans les forums internationaux. Dans ce climat, chaque incident, même isolé, tend à être interprété à travers le prisme de différends mémoriels et patrimoniaux persistants. **A. M.**

MÉCANISME TRIPARTITE SUR LA LIBYE

Prochaine rencontre à Alger

Les discussions ont réaffirmé le principe d'une solution «libyo-libyenne», rejetant toute forme d'ingérence étrangère.

Le Caire a abrité une nouvelle réunion ministérielle du mécanisme trilatéral des pays voisins de la Libye, réunissant les chefs de la diplomatie de l'Égypte, de l'Algérie et de la Tunisie. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des efforts régionaux visant à accompagner la sortie de crise en Libye, toujours confrontée à des défis politiques et sécuritaires persistants depuis plus d'une décennie, indique la déclaration finale ayant sanctionné les travaux.

Au cœur des échanges, les ministres ont passé en revue les derniers développements de la situation en Libye, marquée par une fragilité institutionnelle persistante, des tensions sécuritaires récurrentes et des blocages politiques qui freinent toute avancée vers une sortie de crise. Ils ont souligné que la stabilité de la Libye demeure un enjeu direct pour la sécurité régionale, notamment dans l'espace maghrébin et sahélo-saharien.

Dans leur déclaration finale, les trois pays ont insisté sur la profondeur des liens historiques et fraternels unissant leurs peuples à la Libye, évoquant un «destin commun» fondé sur la proximité géographique et les solidarités régionales. Ils ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination dans le cadre du mécanisme trilatéral afin de soutenir les efforts visant à préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État libyen.

LA SOLUTION POLITIQUE

Les ministres ont réitéré avec insistance que la solution politique demeure l'unique voie de règlement de la crise. Ils ont appelé à la relance d'un processus politique inclusif sous l'égide des Nations unies et de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), dirigée par Hanna Tetteh. Cette démarche, ont-ils



souligné, doit permettre la réunification des institutions libyennes et créer les conditions propices à l'organisation simultanée d'élections présidentielle et législatives, attendues par le peuple libyen.

Les discussions ont également réaffirmé le principe d'une solution «libyo-libyenne», rejetant toute forme d'ingérence étrangère. Les chefs de la diplomatie ont dénoncé les interventions extérieures, considérées comme un facteur d'aggravation des tensions et de prolongation de la crise. Ils ont appelé, dans ce cadre, au retrait de l'ensemble des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires présents sur le territoire libyen, en appui aux efforts du Comité militaire conjoint 5+5.

UNE SITUATION SÉCURITAIRE PRÉOCCUPANTE

Sur le plan sécuritaire, les ministres ont exprimé leur vive préoccupation face à la persistance des violences, des assassinats ciblés et des tensions armées dans plusieurs régions du pays. Ils ont exhorté les parties libyennes à la retenue et à privilégier le dialogue, avertissant contre toute escalade susceptible de compro-

mettre les efforts de stabilisation. Le renforcement et la consolidation du cessez-le-feu ont été jugés essentiels pour éviter une détérioration supplémentaire de la situation. Au-delà de l'aspect sécuritaire, les trois pays ont insisté sur la nécessité d'une approche globale et intégrée, articulant les dimensions politique, économique et sociale. Ils ont estimé qu'aucune solution durable ne peut être envisagée sans une stratégie coordonnée visant à relancer l'économie libyenne, à renforcer les institutions et à répondre aux attentes sociales d'une population éprouvée par des années de crise. La réunion a également mis en avant l'importance de la coordination avec les acteurs régio-

naux et internationaux, notamment la Ligue arabe et l'Union africaine. Les ministres ont souligné la nécessité de maintenir un dialogue étroit avec ces partenaires afin de soutenir les efforts en faveur d'un règlement politique durable et consensuel.

Dans ce contexte, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part aux travaux. Il a été reçu par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, à qui il a remis un message du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Cette rencontre a permis de réaffirmer la solidité des relations bilatérales entre Alger et Le Caire,

ainsi que la volonté commune de renforcer la coopération économique, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'investissement et des infrastructures.

UNE COORDINATION RÉGIONALE

Les entretiens ont également porté sur plusieurs dossiers régionaux majeurs, en particulier la situation en Palestine, au Soudan et dans la région sahélo-saharienne. Les deux parties ont constaté une convergence de vues sur la nécessité de renforcer la coordination politique face à des crises multiples qui affectent le voisinage commun.

Enfin, les ministres ont convenu de poursuivre régulièrement les réunions du mécanisme trilatéral et arrêté le principe de la tenue de la prochaine rencontre en Algérie, à une date qui sera fixée par les canaux diplomatiques. Ils ont salué l'accueil assuré par l'Égypte et réaffirmé leur volonté de faire de ce cadre de concertation un instrument durable de stabilisation régionale.

Dans un contexte régional marqué par des tensions persistantes, cette réunion du Caire confirme la volonté des trois pays voisins de la Libye de maintenir une voix commune fondée sur la diplomatie, la coordination et le choix d'une solution politique, afin de tenter de sortir durablement la Libye de l'impasse.

Assia M.

Le Centre culturel algérien inauguré

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a inauguré, jeudi soir, au Caire, le nouveau siège du Centre culturel algérien, selon un communiqué du ministère.

Cette inauguration est intervenue au terme de la visite officielle du ministre en République arabe d'Égypte, pays frère, précise la même source. Le communiqué indique que cette réalisation s'inscrit dans la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République visant à redynamiser les activités du Centre culturel algérien afin de renforcer le rayonnement culturel et civilisationnel de l'Algérie en Égypte. Elle vise également à consolider les liens de fraternité et de rapprochement entre les peuples algérien et égyptien, tout en renforçant les passerelles de communication entre la communauté nationale établie en Égypte et son pays d'origine.

TOURISME EN ALGÉRIE

La diaspora, nouvel atout stratégique

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu, jeudi dernier, à Alger, un groupe de membres de la communauté nationale établis à l'étranger, actifs dans les secteurs du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie et de l'artisanat, en marge de leur participation au Salon international du tourisme et des voyages (Sitev), orga-

nisé du 18 au 21 mai.

La rencontre a été consacrée à un échange jugé «fructueux et constructif» sur les moyens de renforcer la contribution de la diaspora algérienne à la promotion des secteurs du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie et de l'artisanat, dans le cadre de la mobilisation des compétences nationales à l'étranger au service du développement économique.

Sofiane Chaib a indiqué que

cette participation, initiée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit dans une orientation visant à intégrer les compétences nationales établies à l'étranger dans une approche sectorielle participative, leur permettant de contribuer activement aux différentes manifestations et activités organisées sur le territoire national.

Le responsable a également salué la qualité de la participa-

tion des membres de la communauté nationale à cette manifestation internationale, mettant en avant leur rôle dans la promotion du produit touristique algérien et dans la valorisation de la richesse ainsi que de la diversité du patrimoine culturel et naturel du pays.

Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative, soulignant qu'elle leur a permis d'échanger des expé-

riences, de partager les bonnes pratiques et de renforcer les liens avec les acteurs du secteur touristique et artisanal en Algérie. Ils ont réaffirmé leur disponibilité à contribuer davantage à la promotion de l'image de l'Algérie à l'étranger, à mettre en valeur ses atouts touristiques et culturels, ainsi qu'à renforcer son attractivité et la visibilité de son patrimoine civilisationnel sur la scène internationale.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ATTENTION, AUTOMOBILISTES

Le nouveau code de la route en vigueur

Le texte introduit des réformes et un durcissement des règles de sécurité afin d'endiguer le fléau des accidents de la circulation.

Après sa publication au Journal officiel n°36 du dimanche 17 mai 2026, le nouveau code de la route algérien est désormais entré en vigueur. Cette loi avait été adoptée par l'Assemblée populaire nationale (APN) à la fin du mois de décembre dernier. Sa première version avait provoqué un mouvement de contestation chez les transporteurs, qui avaient observé une grève début janvier pour dénoncer certains articles jugés trop répressifs. Après examen par le Conseil de la nation, le texte a été révisé avant son adoption définitive.

Cette nouvelle loi vise à définir les règles relatives à l'organisation de la circulation sur les routes, à leur sûreté et à leur sécurité. Elle définit les règles et les procédures de réglementation de la circulation routière, les conditions d'utilisation des voies publiques, les mesures préventives visant à assurer la sécurité routière, le cadre institutionnel de la sécurité routière et les mesures dissuasives appliquées aux infractions au code de la route.

NOUVELLES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Le nouveau dispositif renforce les mesures de sécurité concernant les passagers. La ceinture de sécurité devient ainsi obligatoire pour les passagers arrière du véhicule. Le code interdit, en outre, de transporter un enfant de moins de 10 ans sur les sièges avant d'un véhicule.

Le texte introduit également de nouvelles obligations pour les véhicules destinés au transport de personnes et de mar-



chandises. Les véhicules de transport de marchandises dont le poids dépasse 3,5 tonnes ainsi que les véhicules transportant plus de neuf personnes devront être équipés d'un chronotachygraphe ou d'un appareil équivalent dès leur mise en circulation.

La bande d'arrêt d'urgence est désormais réservée uniquement aux cas d'urgence et aux véhicules prioritaires ainsi qu'à ceux bénéficiant de la facilité de passage.

Par ailleurs, certaines catégories de transporteurs devront désormais détenir un brevet professionnel conforme à leur activité. Cette obligation concerne notamment le transport collectif de personnes, le transport scolaire, le transport de marchandises, le transport de matières dangereuses et les taxis.

La loi instaure, par ailleurs, la généralisation du dépistage de drogue. Les forces

de l'ordre pourront désormais soumettre tout conducteur ou piéton impliqué dans un accident à un test salivaire dès qu'un soupçon de consommation de stupéfiants ou de substances psychotropes apparaîtra.

SANCTIONS PÉNALES ET FINANCIÈRES

Le législateur redéfinit également le volet des responsabilités ainsi que la classification des infractions et délits. La nouvelle loi classe les contraventions en quatre degrés.

Les contraventions de 1er degré sont passibles d'une amende forfaitaire fixée à 3 000 DA. Celles de 2e degré sont passibles d'une amende forfaitaire fixée à 4 000 DA. Les contraventions de 3e degré sont classées en deux catégories : une première, passible d'une amende forfaitaire de 6 000

DA, et une seconde dont l'amende varie entre 7 000 et 9 000 DA. Les contraventions de 4e degré sont passibles d'une amende forfaitaire fixée à 10 000 DA.

Pour ce qui est des délits, les infractions relatives à la conduite punissent d'un emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende de 100 000 à 500 000 DA tout conducteur de véhicule qui commet involontairement, à la suite d'un accident de la circulation, un homicide ou en est involontairement la cause.

Les peines peuvent aller jusqu'à 20 ans d'emprisonnement et 2 millions de dinars d'amende pour les conducteurs de poids lourds ayant causé le décès de deux personnes ou plus, à la suite d'un accident de la circulation.

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE

Le législateur consacre la responsabilité de l'État et des collectivités locales dans l'aménagement adéquat et permanent des infrastructures routières, de leurs dépendances, ainsi que dans la maintenance continue des équipements de sécurité.

La loi précise que les personnes chargées de la réalisation, de l'aménagement et/ou de l'entretien des routes et de leurs dépendances, ou de leur suivi, assument la responsabilité civile des accidents de la circulation causés par des travaux de réalisation, d'aménagement ou d'entretien non conformes aux normes et standards prescrits, ou résultant de leur négligence et/ou du défaut d'exécution de ces travaux. Elles assument également les indemnités découlant des dommages matériels causés à la route, à ses dépendances et à ses équipements. Le contrôleur technique des véhicules, l'expert des mines et l'expert agréé assument, quant à eux, la responsabilité pénale des infractions prévues par la présente loi

S. Smati

EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE

Lancement du guichet unique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a annoncé, jeudi dernier, la mise en place prochaine d'un guichet unique destiné à simplifier et à accélérer les procédures liées aux opérations d'exportation.

Intervenant lors de l'ouverture d'une journée d'information organisée par le ministère sur l'accès aux marchés africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le ministre a souligné que l'engagement de l'État algérien dans la mise en œuvre de cette zone de libre-échange traduit la volonté des hautes autorités de positionner l'Algérie comme un acteur économique central sur le continent africain, tout en capitalisant sur la dynamique de croissance que connaît l'Afrique. Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale visant à accompagner les exportateurs algériens et à renforcer leur présence sur les marchés africains, en leur permettant de tirer pleinement profit des opportunités offertes par la Zlecaf.

UN DISPOSITIF SIMPLIFIÉ

Le futur guichet unique vise à centraliser l'ensemble des démarches administratives liées à

l'exportation au sein d'une plateforme unifiée. Cette réforme permettra aux opérateurs économiques de réaliser leurs formalités de manière plus rapide, plus transparente et avec moins de contraintes administratives. L'objectif est de réduire les délais de traitement, d'améliorer la coordination entre les différentes administrations concernées et de faciliter l'accès des exportateurs aux marchés étrangers, notamment africains.

UN ESPACE ÉCONOMIQUE MAJEUR

L'Algérie, consciente de l'importance stratégique de ce dispositif, figure parmi les premiers pays à avoir engagé la mise en œuvre de la Zlecaf. Kamel Rezig l'a qualifiée de l'un des plus grands espaces prometteurs au monde, avec un marché de plus de 1,3 milliard de consommateurs et d'importantes opportunités pour l'élargissement des échanges commerciaux, l'encouragement des investissements intra-africains et la création de chaînes de valeur africaines intégrées. La mise en œuvre de cette zone s'inscrit dans l'orientation de l'État algérien visant à renforcer sa présence sur le marché africain et à consolider la position du pays en



tant qu'acteur économique majeur sur le continent.

À ce jour, a-t-il ajouté, 25 États parties ont supprimé les droits de douane sur 90% des lignes tarifaires depuis le 1er janvier 2025, tandis que le démantèlement progressif des 7% des lignes restantes se poursuit, avec une suppression totale prévue à l'horizon 2030. Le ministre a, à cet effet, invité les opérateurs économiques à saisir les opportunités offertes à l'échelle continentale et à tirer pleinement parti des dispositifs de soutien mis en place par l'État pour promouvoir les expor-

tations. Il a, toutefois, insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation des opérateurs économiques aux mécanismes de la Zlecaf, notamment les règles d'origine, les avantages douaniers, les aspects logistiques et financiers, ainsi que les conditions d'accès aux marchés africains.

LE TICKET GAGNANT

Au-delà du guichet unique, la réforme s'inscrit dans un ensemble de mesures engagées par les pouvoirs publics pour moderniser le dispositif national de promotion des exportations.

Le ministre a évoqué la création de l'Agence algérienne de promotion des exportations, ainsi que les efforts en matière de numérisation des procédures d'exportation, considérés comme des leviers essentiels pour accompagner les opérateurs économiques. Des mesures qui ont permis d'obtenir des avancées concrètes. Le ministre a, dans ce contexte, évoqué les résultats obtenus lors de la Foire des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie), à laquelle ont participé 354 entreprises de production et de services et qui a été couronnée par la signature de 72 accords. Il a, à cette occasion, invité les entreprises nationales à prendre part aux prochaines foires économiques prévues au Niger, au Tchad et au Sénégal.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé le «succès remarquable» de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée en Algérie en septembre dernier, qui a vu la signature de plusieurs contrats, dont une part estimée à 11,4 milliards USD pour l'Algérie, ce qui reflète «la place croissante qu'occupe désormais notre pays en tant que hub économique et commercial africain prometteur».

S. Smati

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Montée en puissance du renouvelable

Entre forte dépendance aux hydrocarbures et ambitions vertes, l'Algérie engage une transition énergétique progressive portée par de grands projets solaires et une stratégie hydrogène à l'horizon 2040. Et les premiers résultats commencent à voir le jour.

L'Algérie accélère la diversification de son mix énergétique, tout en conservant une forte dépendance aux hydrocarbures. Portée par des investissements publics et des partenariats internationaux, la transition vers les énergies renouvelables et l'hydrogène vert s'intensifie, avec des objectifs à long terme tournés vers l'exportation, a souligné un rapport de l'Agence allemande du commerce et de l'investissement (GTAI).

Le gouvernement vise une capacité installée de 15 gigawatts d'énergies renouvelables d'ici à 2035, principalement dans le solaire et plusieurs projets structurants commencent déjà à être raccordés au réseau électrique national, rappelle le document.

En avril 2026, deux centrales solaires de 200 MW chacune ont été mises en service dans les wilayas d'El Meghaier et de Biskra. Elles s'inscrivent dans un programme lancé en 2023 portant sur 3 GW de capacités photovoltaïques réparties sur 22 sites.

Selon les autorités, environ 1,4 GW devrait être raccordé au réseau d'ici à fin 2026, tandis que l'avancement global des chantiers est estimé à près de 40 %.

PRIORITÉS AUX GRANDS PROJETS

Le modèle algérien repose principalement sur de grandes centrales solaires pilotées par l'État, complétées par des installations de plus petite taille pour les infrastructures publiques, note le rapport.

Les appels d'offres récents ont largement été remportés par des groupes chinois, très compétitifs sur les contrats EPC (ingénierie, approvisionnement, construction). Le segment des projets de taille intermédiaire reste, toutefois, considéré comme un levier de diversification industrielle et d'opportunités pour les entreprises européennes.

Le développement des contrats d'achat



direct d'électricité (CPPA) est également évoqué pour attirer davantage d'investissements privés.

UN POTENTIEL ÉOLIEN ENCORE MARGINAL

Le secteur éolien demeure embryonnaire, note le rapport. «A ce jour, un seul parc éolien d'une capacité de 10,2 mégawatts est opérationnel à Adrar. En coopération avec la Banque mondiale, les autorités étudient, toutefois, la faisabilité de projets éoliens totalisant 1.000 mégawatts répartis sur dix sites», souligne le document.

Par ailleurs, Sonatrach prévoit d'intégrer davantage d'énergies renouvelables dans ses installations industrielles, avec un objectif de 1,3 GW de solaire d'ici à 2030.

Dans l'objectif d'intégrer de nouvelles capacités renouvelables, le gouvernement investit dans le renforcement du réseau électrique, notamment à travers des lignes à haute tension de 400 kV sur près de 880 km afin de relier le sud au nord du pays au réseau national.

L'HYDROGÈNE VERT, L'AUTRE AXE STRATÉGIQUE

L'Algérie ambitionne de se positionner comme un acteur clé de l'hydrogène vert. La stratégie nationale, lancée en 2023, prévoit une production de 40 térawattheures d'ici à 2040, dont une part majoritairement destinée à l'exportation.

Le développement est structuré en trois phases : projets pilotes (2023-2030), mon-

tée en puissance (2030-2040) et industrialisation (2040-2050).

Le projet de corridor SouthH2, long de 300 km, doit relier l'Afrique du Nord à l'Europe (Italie, Autriche, Allemagne) à partir de 2030. Il a été intégré à la liste des projets d'intérêt commun de l'Union européenne.

La coopération énergétique entre Alger et Berlin s'intensifie, notamment via une task force dédiée à l'hydrogène créée en 2024. Des programmes de coopération technique et de financement, appuyés par la GIZ et la KfW, soutiennent le développement de projets pilotes, dont une unité d'ammoniac vert à Arzew, avance le GTAI.

L'Algérie dispose d'atouts structurels importants, fort ensoleillement, vastes espaces disponibles et proximité avec l'Europe, qui renforcent son positionnement potentiel sur le marché énergétique euro-méditerranéen, estime le document.

PROGRESSIVE MAIS STRATÉGIQUE

Néanmoins, le gaz assure encore environ 99% de la production électrique nationale. Dans ce contexte, les énergies renouvelables visent autant la transition énergétique que la libération de volumes de gaz destinés à l'exportation.

Le groupe Sonatrach prévoit, par ailleurs, environ 60 milliards de dollars d'investissements dans les hydrocarbures entre 2025 et 2030, confirmant la centralité durable du secteur.

L'Algérie avance ainsi sur une trajectoire hybride : maintien d'un pilier hydrocarbures dominant et développement progressif d'un secteur renouvelable et hydrogène orienté vers l'export.

Si les objectifs affichés restent ambitieux, leur réalisation dépendra de la structuration du cadre réglementaire, de la capacité de financement et de l'attractivité pour les investisseurs internationaux.

Synthèse Smail Rouha

UNE CENTRALE DE 1 000 MW

Point d'orgue d'un partenariat algéro-mozambique

L'Algérie et le Mozambique étudient la construction d'une centrale électrique de 1 000 MW. Le projet a été évoqué lors d'une rencontre le 20 mai entre le ministre algérien de l'Énergie, Mourad Adjal, et une délégation mozambicaine. Cette initiative vise à soutenir la production d'électricité au Mozambique et à accompagner ses ambitions de devenir un hub énergétique en Afrique australe, au sein du Southern African Power Pool (SAPP). Le projet s'appuierait sur l'expertise algérienne dans le domaine des centrales électriques et permettrait de renforcer les échanges d'énergie avec les pays voisins.

GPL

Premières exportations vers le Tchad

Sonatrach a annoncé sa première cargaison de GPL (butane) vers le Tchad, dans le cadre d'un accord avec la société Gazcom. La cargaison transite par le port de Douala avant d'être acheminée par voie terrestre vers N'Djamena. Cette opération marque le début des exportations énergétiques algériennes vers l'Afrique subsaharienne et s'inscrit dans une stratégie de diversification des marchés au-delà de l'Europe, tout en renforçant la coopération énergétique avec le Tchad et le rôle des corridors logistiques d'Afrique centrale.

R. N.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

La Côte d'Ivoire précise ses besoins

L'Algérie et la Côte d'Ivoire veulent donner un nouvel élan à leur coopération dans le secteur de l'énergie. C'est dans cette optique que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a tenu, jeudi dernier, une réunion par visioconférence avec son homologue ivoirien, Mamadou Sangafowa-Coulibaly.

Au cœur des échanges : les moyens de renforcer le partenariat entre les deux pays

dans plusieurs domaines liés à l'énergie, notamment la production, le transport et la distribution, mais aussi les équipements électriques et gaziers ainsi que la recherche et le développement.

Lors de cette rencontre, Mourad Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'accompagner la Côte d'Ivoire dans ses projets énergétiques, soulignant l'expérience et le savoir-faire algériens dans ce secteur. Il a également insisté

sur l'importance de la formation, en proposant d'accueillir des techniciens et cadres ivoiriens au sein des établissements spécialisés du groupe Sonelgaz.

La partie algérienne a, toutefois, indiqué que la concrétisation de cette coopération dépendra de la définition précise des besoins ivoiriens dans les prochaines étapes.

De son côté, le ministre ivoirien a salué le profession-

nalisme des équipes algériennes, observé lors d'une récente visite en Algérie. Il a exprimé la volonté de son pays de bâtir une coopération durable avec l'Algérie, qualifiée de «partenaire fiable».

À l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de travailler sur un projet d'accord-cadre devant ouvrir la voie à un programme de coopération énergétique plus large entre Alger et Abidjan.

R. N.

RÉALISATION DE TROIS CENTRES DE REMPLISSAGE DE GAZ BUTANE

Naftal s'implante au Niger

Le groupe Naftal poursuit son ouverture vers le marché africain. Le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, a tenu, jeudi dernier, une réunion de travail avec le directeur général de la Société nigérienne des produits pétroliers, Ali

Seibou Hassan, dans le cadre de la visite en Algérie d'une délégation ministérielle nigérienne. Les discussions ont porté sur plusieurs projets, notamment la réalisation de trois centres de remplissage de gaz butane au Niger, l'ap-

provisionnement du marché nigérien en essence sans plomb et en carburant J et A1, ainsi que la mise en place de programmes de formation et de transfert de compétences au profit des cadres nigériens. Les deux parties ont

également évoqué des opportunités de coopération dans les domaines du GPL carburant et du bitume, avec l'objectif de renforcer le partenariat énergétique entre les deux pays.

R. N.

MARCHÉ DU GPL

Sonatrach met le cap sur l'Asie

Face aux perturbations des flux énergétiques provoquées par les tensions dans le détroit d'Ormuz, Sonatrach accélère sa stratégie de diversification vers l'Asie. La compagnie nationale met à profit la contraction de l'offre en provenance des pays du Golfe pour renforcer ses positions sur les marchés chinois et indien du GPL, en ajustant ses prix et en consolidant ses contrats d'exportation.

Le groupe Sonatrach accélère sa réorientation vers les marchés asiatiques du gaz de pétrole liquéfié (GPL), profitant des tensions dans le golfe Persique et des difficultés de navigation dans le détroit d'Ormuz, qui perturbent les flux énergétiques vers l'Asie. Selon des données de la plateforme spécialisée Attaqa, les exportations mondiales de GPL par voie maritime ont reculé à environ 4,8 millions de barils par jour jusqu'en mai 2026, contre 5,4 millions de barils par jour avant l'escalade régionale entre l'Iran, Israël et les États-Unis. Cette contraction de l'offre en provenance du Golfe ouvre de nouvelles perspectives commerciales dont l'Algérie cherche à tirer parti, en particulier sur les marchés chinois et indien, fortement dépendants des importations énergétiques. D'autant que Sonatrach a exploré, avril dernier, de nouvelles opportunités commerciales avec la Corée du Sud, autour de contrats de fourniture de pétrole brut et de produits pétroliers à moyen et long terme.

Les discussions ont, notamment, porté sur les livraisons de brut et de naphta, dans la continuité d'un accord déjà signé en mars 2026 avec la société sud-coréenne S-Oil.

Au-delà des volumes, les échanges intègrent également des perspectives de coopération technologique, notamment dans les domaines de l'amont pétrolier et des services énergétiques.

Pour ce faire Sonatrach a signé plusieurs contrats avec des firmes internationales. Les derniers en date ont été conclus avec les firmes omanaises Petrogas Exploration and Production et Nafun International, dans le but de moderniser ses activités upstream, première étape de la production comprenant l'exploration géologique, le forage et l'extraction du pétrole et du gaz brut du sous-sol. En outre, Sonatrach a conclu un accord avec l'égyptien Petrojet pour le développement du gisement de pétrole de Hassi Bir Rekaiz phase 2 portant sur un montant d'investissement de un mil-



liard de dollars pour porter la production à 60 000 barils/jour.

L'année passée, un contrat de 1,5 milliard de dollars a été contracté avec l'italien ENI pour le développement du gisement de Zemoul El Akbar, outre un contrat de 5,4 milliards de dollars avec le saoudien Midad pour le développement des gisements du sud-est d'Illizi, et de 850 millions de dollars avec la chinoise Sinopec pour le développement du périmètre de Hassi Berkane-Nord.

Parallèlement, Sonatrach a lancé la 3e phase du projet boosting.

UNE POLITIQUE DES PRIX PLUS COMPÉTITIVE

Dans ce contexte, Sonatrach a ajusté à la baisse ses prix à l'exportation du propane et du butane afin de renforcer sa compétitivité.

Toujours selon Attaqa, le propane algérien s'échange actuellement autour de 700 dollars la tonne, tandis que le butane est tombé à environ 880 dollars, soit une baisse pou-

vant atteindre 18% par rapport aux niveaux précédents. Cette stratégie vise à capter une demande asiatique en quête de sécurisation de ses approvisionnements dans un contexte de forte volatilité des flux en provenance du Golfe. Elle s'inscrit dans une recomposition plus large des marchés énergétiques internationaux, accélérée par la crise d'Ormuz, qui incite plusieurs économies asiatiques, notamment l'Inde, à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

MONTÉE EN PUISSANCE DES EXPORTATIONS

Sonatrach avait anticipé cette évolution dès l'après-crise énergétique mondiale de 2022, en renforçant progressivement ses exportations vers l'Asie. En mars dernier, le groupe a franchi une étape significative en signant son premier contrat régulier de fourniture de GPL avec un client chinois, consolidant ainsi son implantation sur ce marché stratégique. En 2024, l'entreprise a exporté environ 6,1 millions de tonnes de

GPL, générant plus de 444 milliards de dinars de recettes d'exportation. Ces performances confirment le positionnement de l'Algérie parmi les principaux producteurs mondiaux du secteur, soutenu par les capacités logistiques des terminaux d'Arzew, sur la côte ouest du pays, qui assurent des connexions vers l'Europe et les principales routes maritimes internationales.

UN SEGMENT GNL PLUS CONTRASTÉ

Sur le segment du gaz naturel liquéfié (GNL), la situation apparaît, toutefois, plus contrastée. Au premier trimestre 2026, les exportations algériennes ont reculé de 8,5 % sur un an, faisant passer le pays au dixième rang mondial des exportateurs, tout en maintenant sa deuxième position en Afrique, derrière le Nigeria. Dans ce contexte, le complexe énergétique d'Arzew demeure un pilier central de la stratégie de Sonatrach, en raison de sa proximité géographique avec l'Europe et de ses coûts de transport maritime compétitifs en Méditerranée. Selon les estimations de S&P Global, un retour à la normale des marchés énergétiques du Golfe pourrait nécessiter entre six mois et un an, même en cas d'apaisement des tensions régionales. Pour Sonatrach, l'enjeu consiste désormais à transformer cette phase de volatilité en contrats à long terme, susceptibles de consolider durablement la présence de l'Algérie sur les marchés énergétiques asiatiques.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de renforcer les relations commerciales avec les partenaires asiatiques et de sécuriser des débouchés sur le long terme.

Sur le plan business, ces discussions traduisent une stratégie de diversification des marchés et de consolidation des exportations dans un contexte énergétique international sous tension.

À terme, la mise en place de contrats durables pourrait offrir une meilleure visibilité sur les revenus et renforcer le positionnement de Sonatrach à l'international.

Smail Rouha

UPSTREAM

Nouvelle offensive algérienne

Le groupe Sonatrach poursuit la modernisation de ses activités upstream et consolide sa coopération énergétique avec les pays du Golfe. Ces derniers mois, Sonatrach a intensifié la signature d'accords avec des entreprises régionales et internationales afin de soutenir le développement de l'upstream national, moderniser les infrastructures de production et attirer de nouveaux investissements étrangers, dans un contexte marqué par la hausse de la demande européenne en gaz naturel et une concurrence accrue autour des technologies énergétiques.

Dans ce cadre, Sonatrach a signé deux protocoles d'accord avec Petrogas Exploration and Production et Nafun International. Dans un communiqué, Sonatrach a indiqué avoir conclu un protocole d'accord avec la société Petrogas Exploration and Production, portant sur l'identification et le développement d'opportunités de coopération dans les domaines

de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. La signature de ces accords est intervenue le 19 mai à Mascate, en marge de l'Oman Petroleum & Energy Show Conference, en présence du PDG de Sonatrach, Nouredine Daoudi.

Cet accord marque une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les deux parties et témoigne de leur volonté commune de consolider leur partenariat stratégique dans le secteur des hydrocarbures.

Par ailleurs, Sonatrach a conclu un second protocole d'accord avec la société Nafun International (Nafun International L.L.C.) afin d'examiner de nouvelles perspectives de coopération dans les services pétroliers et gaziers, notamment dans le domaine des technologies innovantes appliquées à la gestion et à la maintenance des puits.

Cette initiative illustre l'intérêt croissant de l'Algérie pour les partenariats technologiques avec



des acteurs spécialisés du Golfe, dans un contexte marqué par la volonté d'améliorer la productivité des gisements matures et d'optimiser les performances opérationnelles du secteur énergétique national. Selon les informations communiquées par les deux parties, le mémorandum d'entente établit un cadre d'évaluation technique et économique en vue du déploiement éventuel de deux projets pilotes sur des sites opérationnels de Sonatrach. Le pre-

mier projet concerne le système Jetsweep Service, une technologie dédiée au nettoyage des puits pétroliers et à l'élimination des accumulations de sable et de dépôts susceptibles de réduire les performances de production des hydrocarbures. Le second projet, intitulé Conductor Hammering Service, porte sur l'expérimentation de solutions avancées destinées aux opérations de forage et d'installation des puits. Nafun International est une holding

omanaise spécialisée dans les services liés à l'exploration et à la production d'hydrocarbures. L'entreprise dispose d'une expertise reconnue dans la gestion des puits affectés par l'ensablement ainsi que dans les opérations de battage des conducteurs, des compétences particulièrement adaptées aux conditions d'exploitation des grands champs désertiques algériens.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie de Sonatrach visant à accélérer l'intégration de technologies innovantes au sein de ses opérations, à renforcer l'efficacité productive et à réduire les coûts liés à la maintenance des puits et des infrastructures upstream.

À travers ce type de partenariat, l'Algérie entend également favoriser le transfert de technologie, diversifier ses partenaires industriels et consolider sa position en tant qu'acteur énergétique majeur en Méditerranée et sur le continent africain.

S. R.

GESTION DE RIADH EL FETH

La réhabilitation du site au menu de la réunion de l'Exécutif d'Alger

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif, consacrée au suivi de la situation de l'établissement public de wilaya chargé de la gestion de Riadh El Feth et aux préparatifs en prévision de l'Aïd El-Adha, a indiqué jeudi un communiqué des services de la wilaya.



Lors de la réunion du Conseil exécutif, un exposé a été présenté sur les travaux en cours dans le cadre du «programme de réaménagement et de réhabilitation de l'espace Riadh El Feth, suite au transfert de sa gestion aux services de la wilaya d'Alger», précise la même source. Au terme de l'exposé, Rabehi a insisté sur la

nécessité d'achever les travaux avant le début de la saison estivale, afin que cet espace puisse accueillir convenablement les activités artistiques, sportives et récréatives qui y sont prévues. Dans le cadre du suivi des préparatifs en prévision de l'Aïd El-

Adha, le ministre a écouté des exposés sur les différentes mesures prises, notamment concernant l'aménagement des cimetières, le programme de permanence pour les commerçants et l'opération de collecte des peaux de moutons. A ce propos, le

ministre a insisté sur l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver les peaux et d'éviter de les jeter ou de les détériorer, d'autant plus qu'un plan spécial de collecte des déchets a été mis en place par les établissements publics Netcom et Extranet, avec une augmentation des rotations.

Le communiqué a également évoqué le programme de permanence prévu au niveau des établissements de santé, faisant état de la mobilisation de 65 pharmacies de garde. Il a également été question, lors de la réunion, des mesures prises pour assurer l'approvisionnement en eau potable et la continuité de l'alimentation en électricité, en gaz et en carburant et garantir la disponibilité des liquidités au niveau des bureaux de poste et des distributeurs automatiques, avec un rehaussement des montants injectés quotidiennement, ajoute la même source, faisant état, par ailleurs, de l'extension des

horaires de travail des différents moyens de transport. Les services de la Protection civile ont, de leur côté, prévu un dispositif de permanence destiné à assurer une intervention rapide et efficace le cas échéant.

Parallèlement, un programme d'animation riche et varié sera déployé à travers les différentes places publiques, les espaces forestiers et les salles d'exposition. Au terme de la réunion, Rabehi a rappelé la nécessité pour les walis délégués de superviser l'ensemble des préparatifs, notamment en matière de propreté de l'environnement, en coordination avec les présidents d'APC, en veillant à assurer les opérations de nettoyage après l'abattage afin de prévenir la propagation des maladies. Il les a également appelés à prendre toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour permettre aux citoyens de célébrer l'Aïd El-Adha dans les meilleures conditions, conclut le communiqué.

FUITES DES SUJETS DU BEM

4 condamnations à la prison ferme

Le parquet près le tribunal de Sfisef, dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, a annoncé jeudi la condamnation de quatre personnes à cinq ans de prison ferme. La justice les a reconnues coupables d'avoir publié sur les réseaux sociaux des sujets du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pendant le déroulement des épreuves. L'affaire repose sur une enquête du service central de lutte contre la cybercriminalité. Les faits remontent au 20 mai 2026. Une employée de l'administration et une

surveillante d'examen figurent parmi les mises en cause. Selon le communiqué du parquet, les enquêteurs ont repéré un premier compte électronique. Sa propriétaire, identifiée par les initiales (B.S), a publié le sujet de l'épreuve d'éducation islamique alors que l'examen était encore en cours. Ce sujet lui a été envoyé par une autre personne, dénommée (B.N), agent administratif au CEM Karmouche Mohamed. La publication a eu lieu dans le groupe électronique BEM 2026 sur Facebook.

Un deuxième compte a également été identifié par les services de cybercriminalité. Sa propriétaire, (H.S), était chargée de la surveillance dans une salle d'examen. Selon le parquet, elle a photographié le sujet d'histoire-géographie avec son téléphone portable, quinze minutes après le début de l'épreuve. Elle a ensuite envoyé l'image via Messenger à la propriétaire d'une page nommée «Mes enfants, mon paradis». Le procureur de la République près le tribunal de Sfisef a

ouvert une enquête préliminaire. Celle-ci a abouti à l'arrestation des suspects. Ils ont été présentés devant le parquet, selon la procédure de comparution immédiate. À l'issue du procès, le tribunal a condamné chaque prévenu à cinq (5) ans de prison ferme, une amende de 500.000 DA et une mesure de placement immédiat en détention. La peine a été prononcée pour diffusion d'un sujet d'examen du BEM durant l'épreuve, en utilisant des moyens de communication à distance.

CRIME ODIEUX À BLIDA

Le projet de fuite du meurtrier déjoué

Les services de sûreté de la wilaya de Blida ont procédé à l'arrestation de dix personnes soupçonnées d'être impliquées dans une affaire de meurtre survenue dans la commune de Ouled Yaïch, indique un communiqué publié par les services concernés. Selon la même source, la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Ouled Yaïch est parvenue, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et du renforcement de la sécurité publique, à élucider une affaire criminelle liée à un homicide volontaire et une tentative de meurtre avec préméditation et guet-apens. L'enquête porte également sur des faits de destruction de preuves, d'aide à la fuite et d'hébergement d'une personne recherchée, ainsi que sur la détention de psycho-



tropes destinés à la consommation. Les faits remontent à un différend entre des vendeurs ambulants exerçant illégalement, qui a dégénéré en agression à l'arme blanche perpétrée par le principal suspect contre deux frères. L'un des deux a succombé à ses blessures, tandis que l'autre a été grièvement blessé. Le communiqué précise

que le suspect principal a bénéficié de l'aide de plusieurs complices afin de faciliter sa fuite, d'effacer les traces du crime et de l'héberger dans une wilaya côtière, dans le but de préparer son départ clandestin du territoire national par voie maritime. Grâce à l'exploitation minutieuse des images de vidéosurveillance ainsi qu'aux investigations techniques et de terrain, les enquêteurs ont réussi à interpellier les dix suspects, dont l'auteur principal, en moins de 24 heures. Les services de police ont également saisi l'arme du crime, une quantité de psychotropes ainsi que trois véhicules utilisés pour commettre les faits et faciliter la fuite. Les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Blida.

MME CHERIFI REÇOIT LA REPRÉSENTANTE DE L'UNICEF EN ALGÉRIE

Evaluation du programme de travail conjoint

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a reçu la Représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Mme Katarina Johansson, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux parties, indique jeudi un communiqué de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). Mme Cherfi a reçu, au siège de l'ONPPE, Mme Johansson, accompagnée de cadres du bureau de l'UNICEF en Algérie, dans le cadre de «la poursuite du renforcement de la coopération avec l'UNICEF», précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont «procédé à l'évaluation du programme de travail conjoint pour 2025-2026 et à la définition des priorités pour atteindre les objectifs tracés dans l'intérêt supérieur de l'enfant», ajoute la même source.

CHUTE D'UN BUS DANS UN OUED À TÉBESSA 12 personnes blessées

Les services de la protection civile sont intervenus hier, dans la commune d'El Hammamet à Tébessa, suite à un accident de la route ayant fait 12 blessés. Selon un communiqué de la direction de la protection civile de la wilaya, l'accident consiste en la sortie de route et le renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison entre Che-

ria et Tébessa, avant de chuter dans un oued asséché. L'accident s'est produit sur la route nationale n°83, au lieu-dit El Amacha, dans la commune d'El Hammamet et la daïra de Bir Mokadem. L'accident a causé des blessures de gravité variable à 12 personnes, qui ont reçu les premiers secours avant d'être transférées à l'hôpital.

MUSIQUE ANDALOUSE

L'association «El Fen El Acil» anime un concert à Alger

L'association culturelle de musique andalouse, «El Fen El Acil» de Koléa, a animé, jeudi soir à Alger, un concert de chants du terroir, rappelant la profondeur culturelle et historique millénaire du patrimoine poétique et musical algérien, ainsi que le génie créatif qui habite cette musique savante, à travers la virtuosité de ses instrumentistes.

Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, la trentaine d'instrumentistes dont une dizaine de musiciennes, sous la direction de Mohamed Benladjreb à la mandoline, a remonté l'histoire, enchantant l'assistance avec les merveilles du «tarab andalou authentique» dans des atmosphères empreintes de convivialité. Les héritiers du Maître Brahim Benladjreb, à l'origine de la création de cette association, ont choisi de remettre au goût du jour, des pièces rares issues de la tradition musicale dite «En'Nouba El Mefkouda» (la nouba égarée) ou «Noubet El Djad», témoignant d'un héritage culturel et historique millénaire. Dans leurs accoutrements traditionnels de haute couture et leurs costumes, les instrumentistes de tous âges, ont donné du plaisir au public, avec un programme prolifique présenté en deux parties. Ainsi, l'ensemble a



brillamment rendu dans le mode Zidène, entre autres pièces, «Ya maâdan el asrar», «Adjal ma youdhkar», «Saâd alladhi zara el habib», «Mata yadjoud bil'wissal », «Saâfouni lan'zour zine el milah», «Ya R'soul Allah Djahek âdim», «Ya kouma sallou âla habibi» et «Liyam âadet mawassem».

PUBLIC ENCHANTÉ

Le chant empreint de justesse dans les voix présentes et étoffées d'Ahmed Medaouer, Yassine Tebbiche et Yacine Cherchar et dans celles cristallines aux tessitures larges de, Maria Zier et Aya Chikh Baelhadj, ont enchanté le public qui a longtemps applaudi chaque prestation. D'un autre côté, la grande qualité de la presta-

tion dans sa globalité, notamment la virtuosité à l'instrument lors de l'interprétation des istikhbars de, Nassim Tamazouzt au piano, Nabil Bouguerra et sofiane Zeroual aux violons, Yousri khelifi, Mohamed Kisserli et Redouane Ferhad aux ouds, ainsi que Mohamed Benladjreb à la mandoline ont donné de la hauteur au spectacle, laissant opérer la rigueur académique, le sérieux et le professionnalisme régnant dans l'association.

AROUBI EN MODE RAML EL MAYA

D'autres pièces dans le genre Aroubi, et quelques kh'lasset exécutés dans le mode Raml El Maya, ont orné le silence de la deuxième partie de ce récital, pour conclure

avec les applaudissements et les youyous nourris du public qui a savouré tous les moments de ce récital dans la délectation. Fondée en 1998, l'association El Fen El Acile se fixe pour objectif la «défense, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine musical andalou et de cet héritage millénaire aux générations futures», a indiqué le président de l'association El Fen El Acil, Mohamed Kisserli. L'enseignant, chercheur et chef d'orchestre Brahim Benladjreb (1947- 2016), artisan de ce précieux héritage, a pendant près de deux décennies, récupéré et transcrit de nombreux "mouachahât" et "azjal" (pluriel de Zajel, poésie traditionnelle hautement lyrique). Ce travail colossal de récupération et de préservation de tout un pan du patrimoine musical algérien, a été rassemblé dans un genre musical dit, «El Djad», considéré comme un «prolongement naturel à la nouba classique», mais avec des textes qui «tirent vers le madih», peut-on lire dans le document de présentation du spectacle.

PLUSIEURS DISTINCTIONS

Le regretté maître a consacré ses recherches dans un livre intitulé, «Recueil des +Azjal+ et des +Mouachahat+ dans le genre d'El Djad et du R'Haoui », dont la sortie, à titre posthume, «est imminente», selon son fils, le maestro Mohamed Benladjreb. Plusieurs fois primée, l'association culturelle El Fen El Acil, a notamment obtenu les premiers prix aux Festivals du Hawzi de Tlemcen (2008), de la Nouba Andalouse de Blida (2012), et de la musique Sanâa de Mila (2022).

R. C/ APS

THÉÂTRE UNIVERSITAIRE Clôture des journées d'Oran

Les activités des Journées d'Oran du théâtre universitaire, organisées au Théâtre régional Abdelkader Alloula de la ville, ont pris fin jeudi. Ces Journées d'Oran du théâtre universitaire, qui se sont déroulées durant trois jours, se sont achevées par une série de recommandations visant à promouvoir le théâtre universitaire et à valoriser les talents créatifs du quatrième art, selon les organisateurs. Ces recommandations portent notamment sur une implication plus importante de l'étudiant dans l'action théâtrale, l'organisation de la prochaine édition avec un plus grand nombre de représentations et l'attribution d'un caractère compétitif à cette manifestation, a indiqué le président de la troupe «Nou-



veau Théâtre» de l'Institut des arts de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella, Yahia Zineddine Benhamou. Les participants à ce rendez-vous théâtral, organisé dans le cadre du programme de la troisième saison de la manifestation « Le théâtre dans l'enceinte universitaire », ont salué le rôle de la

troupe « Nouveau Théâtre » dans l'organisation de cette première édition des Journées d'Oran du théâtre universitaire, en coordination avec le Théâtre régional Abdelkader Alloula.

43 ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS

Dans le cadre de ces Journées d'Oran du théâtre universitaire organisées également à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, 43 étudiants ont bénéficié de formations dans les spécialités du théâtre pour enfants, de l'analyse du discours et des techniques du pantomime, animées par les artistes Racha Boukaâber, Wassim Mokhtari et Taqieddine Belkacem. A cette occasion,

l'ancien directeur de l'Institut des arts (anciennement département des arts), le professeur Brahim Imimoun, a été honoré. Des masterclass ont également été organisées sur la dramaturgie, encadrées par l'enseignante Tamer Anoual, ainsi que sur la scénographie, sous la supervision de Zitouni Boumediene. Dans le cadre du programme de cette manifestation, le public, composé majoritairement d'étudiants, d'amateurs du quatrième art et de figures du théâtre, a assisté aux pièces « Caïn.. l'épopée de l'Homo sapiens » et « Philophobia » d'Oran, écrites et mises en scène par l'étudiant universitaire Yahia Zineddine Benhamou, ainsi qu'aux pièces « El Mehrz » et « Sada Essobat » de Sidi Bel Abbès.

MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

Conférence méditerranéenne à Alger

Sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts, Floodz Agency, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne en Algérie, organise, du 21 au 23 mai, la première édition de la Conférence méditerranéenne de musique électronique (MEMC). L'événement inédit est consacré aux musiques électroniques et aux nouvelles dynamiques culturelles du bassin méditerranéen. C'est au Jardin d'essai du Hamma que se retrouveront artistes, producteurs, labels,

institutions culturelles, médias spécialisés et professionnels de l'industrie musicale venus d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. La MEMC a pour ambition de faire d'Alger un nouveau carrefour stratégique pour les scènes électroniques méditerranéennes. Plus qu'un simple festival, la conférence se veut une véritable plateforme de dialogue, de création et de coopération entre les acteurs culturels des deux rives de la Méditerranée. Dans un contexte où les industries créatives connaissent de profondes mutations, la MEMC entend offrir un espace de réflexion autour des nouveaux modèles de production, de diffusion et de valorisation artistique. Durant 3 jours, le programme proposera des panels, conférences, masterclass, showcases, performances live et DJ sets. Les échanges porteront notamment sur

la préservation du patrimoine musical grâce aux technologies numériques, le développement des carrières artistiques dans des environnements économiques complexes, les stratégies de visibilité pour les scènes indépendantes et le rôle du tourisme culturel dans l'attractivité et le rayonnement des villes méditerranéennes. Parmi les invités figurent plusieurs personnalités majeures de la scène musicale contemporaine dont Safy Boutella, figure emblématique de la création musicale algérienne. Seront également présents Baloo de MDLBEAST d'Arabie saoudite, Idriss D., Silvia DCS4, Walid Triki et une nouvelle génération d'artistes algériens, à l'instar de RSlane, FNKY, Faël RAW, Chxx ou A.K.M., témoignant de l'émergence d'une scène locale innovante en pleine expansion. Le public pourra aussi assister aux performances d'artistes

internationaux reconnus comme Timo Maas, Miroloja ou Sofiane Saidi, célèbre pour son approche hybride mêlant raï et musique électronique. Au-delà de la programmation artistique, la MEMC entend créer des passerelles durables entre les différents écosystèmes créatifs méditerranéens et encourager les collaborations transfrontalières. L'événement est diffusé en direct sur les plateformes officielles et relayé par plusieurs partenaires médias nationaux et internationaux. Cette édition algéroise constituera le point de départ d'un projet plus vaste qui se poursuivra du 24 au 26 septembre 2026 à Alicante, en Espagne, avec une édition internationale tournée vers les marchés, les labels et les professionnels de l'industrie musicale.

YÉMEN

Al Alimi prône un nouveau pacte national

Le président du Conseil présidentiel yéménite, a insisté sur la nécessité de parvenir à une solution équitable à la question sudiste

Le président du Conseil présidentiel yéménite, Rachad al-Alimi, a lancé un appel à dépasser les divisions du passé et à reconstruire la confiance dans les institutions de l'État. Dans un discours fortement marqué par les enjeux politiques et sécuritaires actuels, il a insisté sur la nécessité de parvenir à une solution équitable à la question sudiste tout en renforçant les relations stratégiques avec l'Arabie saoudite.

Prononcé à l'occasion de la commémoration de l'unité proclamée le 22 mai 1990 entre le Nord et le Sud du Yémen, le discours d'Al-Alimi a pris un ton à la fois critique et conciliateur. Le dirigeant yéménite a reconnu que le projet d'unification, présenté à l'époque comme un rêve national partagé, avait connu de «graves dérives» ayant conduit à l'exclusion, à la marginalisation et à l'affaiblissement du partenariat national.

Face aux appels croissants à la séparation du Sud, le président du Conseil présidentiel a affirmé que la question sudiste demeurait au cœur de toute solution politique durable. Selon lui, il est indispensable de réparer les injustices passées, de garantir un partage équitable du pouvoir et des ressources et de permettre aux populations du Sud d'exprimer librement leurs aspirations politiques et économiques.

Dans un contexte marqué par des tensions persistantes dans plusieurs provinces méridionales, Al-Alimi a évoqué les récents développements sécuritaires qui ont failli, selon lui, menacer l'autorité de l'État et la stabilité nationale. Il faisait référence aux mouvements militaires unilatéraux menés



auparavant par le Conseil de transition du Sud avant sa dissolution au début de l'année.

Le responsable yéménite a salué le rôle de l'Arabie saoudite dans le soutien aux autorités légitimes, affirmant que l'appui saoudien avait permis d'éviter une nouvelle fragmentation du pays et de préserver la cohésion du front intérieur face aux Houthis et aux groupes armés. Il a également plaidé pour une évolution des relations entre Sanaa et Riyad vers un «partenariat stratégique global» dépassant le simple cadre de l'alliance politique et militaire.

MESURES D'APAISEMENT POLITIQUE

Dans une tentative d'apaisement politique, Al-Alimi a annoncé la révision des mandats d'arrêt et des poursuites engagées contre certaines personnalités politiques et civiles liées aux récents événements dans le Sud, à condition qu'elles ne soient pas impliquées dans des actes terroristes ou des affaires de corruption. Il a également insisté sur la nécessité de restituer les armes et équipements militaires saisis lors des troubles afin de garantir le monopole de l'État sur les armes.

Le président du Conseil présidentiel a

par ailleurs rejeté toute instrumentalisation de la question sudiste pour justifier une rébellion armée contre les institutions de l'État, tout en dénonçant l'utilisation du discours de l'unité pour imposer l'exclusion et l'hégémonie politique. «Il n'y a pas de vainqueur dans les conflits civils», a-t-il déclaré, appelant à tourner la page des divisions internes. Sur le plan politique et économique, Al-Alimi a présenté les priorités des autorités pour la prochaine étape, notamment la restauration des institutions de l'État, la poursuite des réformes économiques, la lutte contre la corruption et le renforcement des autorités locales dans les provinces sous contrôle gouvernemental.

Le dirigeant yéménite a également salué les récentes réformes engagées par le gouvernement, notamment les mesures liées à l'augmentation des salaires, à la réforme douanière et à la lutte contre la corruption, estimant qu'elles constituent des étapes nécessaires pour restaurer la stabilité économique et améliorer les services publics.

Sur le plan humanitaire, Al-Alimi a accueilli favorablement l'accord conclu récemment avec les Houthis concernant la libération de 1 750 détenus et disparus, qualifiant cette initiative de progrès important pour des milliers de familles yéménites affectées par le conflit.

Concluant son discours, le président yéménite a appelé les citoyens à faire de l'anniversaire de l'unité une occasion de «restaurer la confiance» et de construire un nouveau projet national fondé sur la justice, le partenariat, l'État civil et le développement.

R.I/agences

FLOTTILLE POUR GHAZA

Des militants dénoncent les violences sionistes

L'interception musclée de la «flottille pour Ghaza» par les forces sionistes continue de susciter une vive polémique à l'international. Jeudi, plusieurs militants propalestiniens expulsés de l'entité sioniste sont arrivés à l'aéroport international d'Istanbul, après l'évacuation organisée par les autorités turques au moyen de vols spéciaux. Au total, 422 personnes, dont 85 ressortissants turcs, ont été prises en charge, tandis que des équipes médicales et des ambulances ont été mobilisées pour accueillir les militants à leur arrivée.

Parmi les passagers figurait Julien Cabral, un militant belge de 57 ans, qui a livré un témoignage

accablant sur les conditions de l'arraisonnement des embarcations engagées dans la «flottille pour Ghaza». Le militant, visiblement marqué physiquement, avec un œil tuméfié, une blessure à la tempe et une omoplate touchée, affirme avoir été victime de violences lors de l'intervention sioniste menée lundi en Méditerranée. Selon son récit, le petit voilier à bord duquel il naviguait avec six autres militants de différentes nationalités a été intercepté dans les eaux internationales, à plus de 500 kilomètres des côtes sionistes. «Ils ont brouillé les communications avant de monter à bord armés de fusils. Ils ont tiré des balles en plastique alors que

nous avions les mains levées», affirme-t-il, dénonçant une opération menée avec «une extrême brutalité».

Le militant explique que les passagers ont ensuite été transférés sur ce qu'il décrit comme un «navire-prison», menottés à l'aide de colliers en plastique et enfermés dans des conteneurs métalliques. Il assure que les demandes d'assistance médicale auraient été ignorées pendant plusieurs jours, malgré les blessures subies par plusieurs militants. D'après lui, des médicaments auraient également été confisqués à un passager souffrant d'épilepsie.

Les témoignages évoquent également des conditions de

détention particulièrement éprouvantes après leur débarquement près du port sioniste d'Ashdod. Les militants disent avoir été maintenus pendant des heures menottés, forcés à rester pliés en deux, tout en subissant insultes et humiliations. Julien Cabral affirme que certains militants jordaniens et tunisiens auraient été particulièrement ciblés par les forces de sécurité.

L'affaire a pris une dimension politique supplémentaire après la diffusion, mercredi, d'une vidéo publiée par le ministre sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir. Les images montrent plusieurs militants agenouillés, les mains attachées, tandis qu'une

jeune femme criant «Libérez la Palestine» est violemment maîtrisée par des agents de sécurité. La séquence a provoqué un malaise jusque dans les rangs du gouvernement sioniste.

Le ministre sioniste des Affaires étrangères, Gideon Saar, a dénoncé des images «contraires aux valeurs de l'entité sioniste», accusant Itamar Ben Gvir d'avoir porté atteinte à l'image du pays avec «un spectacle honteux». De son côté, le ministre d'extrême droite a revendiqué au contraire «une grande source de fierté».

Malgré les violences dénoncées, plusieurs militants assurent vouloir poursuivre leurs actions de solidarité avec Ghaza.

PRIGRESSION DU VIRUS EBOLA

Les ONG inquiètes

La recrudescence du virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo plonge les structures sanitaires dans une situation critique. À Rwampara, près de Bunia, les équipes médicales tentent de contenir la propagation de l'épidémie malgré le manque de moyens, la saturation des centres de soins et des tensions croissantes autour de la prise en charge des malades.

Présente sur le terrain, ALIMA a installé des tentes d'urgence afin d'isoler les cas suspects des autres patients à l'hôpital général de Rwampara. Les malades sont

répartis entre cet établissement public et une structure privée voisine, le CME, pour limiter les risques de contamination.

Barry Mamadou Kaba, chef de mission d'ALIMA en RDC, alerte sur l'insuffisance des infrastructures actuelles face à l'ampleur de l'épidémie. Selon lui, un véritable centre de traitement Ebola, équipé de circuits sécurisés et d'espaces individualisés pour protéger patients et soignants, pourrait être mis en place rapidement si les financements nécessaires étaient débloqués. Dans l'urgence, l'organisation a égale-

ment acheminé à Bunia des unités biosécurisées permettant d'isoler chaque patient tout en réduisant les risques de transmission du virus. Au moment de ses déclarations, cinq cas suspects et un cas confirmé étaient suivis à l'hôpital général de Rwampara. La situation a toutefois dégénéré après le décès d'un patient atteint d'Ebola. Selon plusieurs témoignages, des proches du défunt ont tenté de récupérer le corps malgré les avertissements des équipes médicales sur les risques de contamination. L'incident a rapidement tourné à la violen-

ce et deux tentes médicales ont été incendiées. Le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, a rappelé que le virus Ebola reste transmissible après la mort par contact avec les fluides corporels infectés. Il a insisté sur la nécessité de laisser les équipes spécialisées procéder à des enterrements sécurisés afin d'éviter de nouveaux cas. De son côté, Médecins Sans Frontières alerte également sur la saturation totale des structures d'isolement dans la région de Bunia, où aucun lit n'est désormais disponible.

IRAN

Une capacité militaire toujours importantes

L'Iran aurait déjà relancé une partie de sa production de drones durant la trêve de six semaines entamée début avril.

A lors que le cessez-le-feu entre l'Iran et ses adversaires entre dans une phase jugée fragile, des sources du renseignement américain estiment que Téhéran parvient à reconstituer plus rapidement que prévu ses capacités militaires, notamment dans le domaine des drones.

Selon plusieurs responsables cités par la chaîne américaine CNN, l'Iran aurait déjà relancé une partie de sa production de drones durant la trêve de six semaines entamée début avril. Ces sources affirment que les infrastructures militaires iraniennes, partiellement endommagées pendant les récentes frappes, sont en cours de remise en état à un rythme soutenu.

D'après ces évaluations, la restauration des sites de missiles, des lanceurs et des chaînes de production d'armement suggère que Téhéran conserve une capacité militaire significative, susceptible de représenter une menace régionale persistante, notamment en cas de reprise des hostilités avec l'entité sioniste ou les pays du Golfe. Un responsable américain estime que la production de drones pourrait retrouver son niveau opérationnel complet dans un délai de six mois.

Les drones d'attaque constituent un élément central de la stratégie iranienne. En cas de reprise du conflit, l'Iran pourrait combiner leur production avec ses capacités de missiles balistiques pour intensifier ses frappes dans la région. Selon plusieurs analyses, cette combinaison renforcerait sa capacité de nuisance contre l'entité sioniste



et les États du Golfe.

Dans ce contexte, l'ancien président américain Donald Trump aurait à plusieurs reprises évoqué la possibilité de reprendre les opérations militaires contre l'Iran en l'absence d'accord durable, selon les sources citées.

La rapidité de la reconstruction iranienne serait également facilitée par des soutiens extérieurs, notamment la Russie et la Chine, selon une source du renseignement américain. Pékin aurait continué à fournir certains composants sensibles malgré les sanctions américaines, une accusation que

la Chine rejette fermement.

Ces affirmations ont été relayées par le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu, tandis que le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a qualifié ces accusations de «non fondées».

Les évaluations du renseignement américain indiquent également que l'Iran conserve encore une part importante de ses capacités militaires, notamment dans les missiles balistiques et les systèmes de défense côtière. Selon plusieurs rapports, une grande partie des infrastructures n'a pas été totalement détruite lors des frappes

précédentes.

Certaines analyses évoquent même la survie d'une large portion des lanceurs de missiles, ce qui permettrait à l'Iran de maintenir une capacité de riposte rapide. Les missiles de défense côtière, capables de menacer le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, seraient également largement opérationnels.

Le Commandement central américain United States Central Command a toutefois affirmé que les opérations militaires avaient «considérablement dégradé» les capacités iraniennes, en détruisant une grande partie de son industrie de défense et en réduisant fortement ses capacités de production.

TENSIONS PERSISTANTES

Cette version est contestée par certaines sources citées par CNN, qui estiment que les dommages ralentissent la reconstruction mais ne l'empêcheront que temporairement.

Le porte-parole du Pentagone a pour sa part réaffirmé la supériorité militaire américaine et la capacité des États-Unis à intervenir «au moment et à l'endroit choisis». Une déclaration qui illustre la persistance des tensions stratégiques entre Washington et Téhéran, malgré le cessez-le-feu en cours. Dans ce contexte incertain, les analystes estiment que la région reste exposée à une reprise rapide des hostilités si aucun accord politique durable n'est trouvé entre les différentes parties.

R.I/agences

MESURES VISANT DES OFFICIERS LIBANAIS

Tensions entre Beyrouth et Washington

Le commandement de l'armée libanaise a affirmé, hier, que la loyauté de ses militaires est exclusivement «envers l'institution militaire et la patrie», en réaction aux sanctions annoncées par les États-Unis contre plusieurs responsables, dont deux officiers de l'armée libanaise, accusés de liens avec le Hezbollah.

Dans un communiqué officiel, l'institution militaire a souligné que ses membres «accomplissent leurs missions nationales avec professionnalisme, responsabilité et discipline, conformément

aux directives du commandement de l'armée», insistant sur le fait que leur engagement reste «loin de toute pression ou considération extérieure».

L'armée a également indiqué n'avoir été informée par aucun canal officiel américain avant l'annonce de ces sanctions, qualifiant cette absence de communication préalable d'élément notable dans le traitement de ce dossier sensible.

Washington a annoncé des sanctions visant neuf personnes, parmi lesquelles l'ambassadeur d'Iran à Beyrouth, des députés

du Hezbollah, ainsi que deux officiers libanais. Les autorités américaines les accusent d'être liés au mouvement pro-iranien et d'avoir participé à des actions visant à «entraver le processus de paix au Liban».

Les deux militaires concernés sont le général de brigade Khatyar Nassereddine, chef de la division de sécurité nationale au sein de la Direction générale de la sécurité générale, et le colonel Samer Hammada, responsable de la branche de la banlieue sud de Beyrouth au sein de la Direction du renseignement militaire. Ils

sont accusés d'avoir transmis des informations sensibles au Hezbollah durant le conflit en cours avec l'entité sioniste.

Cette décision marque une première dans la relation entre Washington et l'institution militaire libanaise, traditionnellement considérée comme un acteur central de stabilité dans un pays régulièrement secoué par des tensions politiques et sécuritaires.

De son côté, le Hezbollah a vivement condamné ces sanctions, les qualifiant de «tentative d'intimidation américaine contre

le peuple libanais libre», estimant qu'elles visent à soutenir l'offensive sioniste contre le Liban. Le mouvement a également dénoncé une «volonté de soumettre les institutions de sécurité officielles aux conditions de la tutelle américaine».

Cette nouvelle escalade diplomatique intervient dans un contexte régional déjà particulièrement tendu, où les équilibres politiques et sécuritaires au Liban demeurent fragiles, entre pressions internationales, divisions internes et persistance des tensions avec l'entité sioniste.

SÉNÉGAL

Dix jours de concertations politiques

Le Sénégal s'engage dans une séquence politique dense marquée par deux initiatives parallèles au sommet de l'État, perçues par certains observateurs comme potentiellement concurrentes entre les deux têtes de l'exécutif. D'un côté, le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a lancé depuis jeudi 21 mai une série de consultations avec les forces vives de la nation, prévues jusqu'au 31 mai.

En rupture avec la traditionnelle journée nationale du dialogue instaurée en 2016, la présidence a opté cette année pour un format étendu sur dix jours. Le chef de l'État entend échanger avec des représentants de la société civile, des partis politiques, des ONG ainsi que des auto-

rités religieuses et traditionnelles.

Cette initiative vise à renforcer une image de gouvernance fondée sur la concertation. Elle intervient toutefois dans un contexte politique marqué par des critiques de l'opposition, qui dénonce un manque de transparence autour de plusieurs réformes institutionnelles récentes, notamment la loi électorale.

Les principaux partis d'opposition, dont l'Alliance pour la République (APR) de l'ancien président Macky Sall et le Front pour la Démocratie et la République (FDR), ont annoncé leur refus de participer à ces consultations. Ils reprochent notamment l'absence d'ordre du jour clair et un déficit de concertation préalable.

Plusieurs organisations de la société civile ont également exprimé leurs réserves, saluant le principe du dialogue mais regrettant un manque de lisibilité sur les participants et les objectifs précis de la démarche.

TENSION INSTITUTIONNELLE

Parallèlement à ces concertations, la prise de parole attendue du Premier ministre devant l'Assemblée nationale attire l'attention. Cette intervention, inscrite dans le calendrier républicain, intervient au même moment que les échanges présidentiels, alimentant les interrogations sur la coordination au sein de l'exécutif.

Pour certains analystes, cette simultanéité reflète une forme de rivalité politique implicite entre les deux figures de l'exécutif, même si elle s'inscrit dans le fonctionnement institutionnel normal. D'autres y voient plutôt une volonté pour chacun de marquer sa présence sur la scène politique nationale.

Dans un contexte économique et social marqué par des défis importants, notamment une dette publique élevée héritée des années précédentes, ces initiatives politiques sont scrutées de près. L'enjeu est désormais de savoir si ces démarches parallèles aboutiront à des propositions concrètes et à une meilleure coordination de l'action publique.

●ASTON VILLA REMPORTE LA LIGUE EUROPA
ET DE CINQ POUR EMERY



Quarante-quatre ans après avoir gagné son seul titre européen, Aston Villa a remporté mercredi la Ligue Europa après son festival (3-0) contre Fribourg, grâce en partie à son entraîneur, Unai Emery, qui soulève ce trophée pour la cinquième fois.

Sans surprise, Aston Villa a largement pris le dessus sur Fribourg pour remporter la Ligue Europa, la cinquième déjà sur l'étagère d'Unai Emery. Le club de Birmingham remporte son premier trophée européen depuis un bail : 44 ans !

Unai Emery est à la Ligue Europa ce que Carlo Ancelotti est à la Ligue des champions. Mercredi passé, le grand favori Aston Villa n'a fait qu'une bouchée de la surprise Fribourg (0-3) en finale au stade Beşiktaş, permettant au coach espagnol de soulever la C3 pour la cinquième fois de sa carrière, lui qui l'avait déjà remportée trois fois avec Séville et une fois avec Villarreal. Quarante-quatre ans après le dernier trophée européen des Villans – la Coupe des clubs champions, en 1982 –, voilà que le club de Birmingham renoue avec son glorieux passé et réaffirme encore un peu plus qu'il est désormais un nom qui compte sur le Vieux-Continent. Istanbul risque de ne pas beaucoup dormir avec ces bons vieux Anglais dans les rues. Annoncé comme le gros poisson de cette Ligue Europa dès le début de saison, Aston Villa aura tenu promesse en parvenant en parallèle à jouer le haut du tableau en Premier League – avec une belle quatrième place à une journée de la fin – grâce à une équipe stable et mature, à l'image du grand monsieur aux cheveux gominés qui la dirige. On dit merci qui ? Merci Unai !

●SAUDI PRO LEAGUE
CR7 ENFIN SACRÉ CHAMPION



Vice-champion en 2023 et 2024, Cristiano Ronaldo a enfin débloqué son compteur en Saudi Pro League avec Al-Nassr. Avant-hier, le Portugais a prouvé qu'il n'était pas finit en inscrivant un doublé contre Damac (4-1) pour assurer le titre à son club. Le Nadi Al-Shams, lui, remporte son dixième trophée dans la compétition, le premier depuis 2019. Al-Hilal, deuxième du classement et à portée de fusil d'Al-Nassr, avait rapidement mis la pression dans ce duel à distance, mais les coéquipiers de CR7 n'ont pas tremblé. Sadio Mané et Kingsley Coman avaient permis aux Jaune et Bleu de faire le break, avant que le capitaine brille à son tour. Il faut dire qu'Al-Nassr a déjà assez chancelé. Il y a moins d'une semaine, le club de Riyad a en effet perdu la finale de Ligue des champions 2 et a multiplié, ces dernières années, des déconvenues dans le money time. Cette fois, c'est la bonne.

COUPE DU MONDE

Vers une compétition à 64 équipes

Le Mondial 2026 débute dans trois semaines et pour la première fois de l'histoire, elle se disputera avec 48 nations. Mais ce nombre pourrait encore augmenter.

Plus on est de fou, plus on rit. Alors que le Mondial démarre dans quelques jours (11 juin - 19 juillet) avec, pour la première fois, 48 sélections en lice pour tenter de remporter le plus beau trophée du football, des rumeurs persistent sur un prochain Mondial à 64 équipes. Jamais la Coupe du monde n'avait inclus autant d'équipes que cette année.

Selon certaines rumeurs, relayées par le média espagnol As, de plus en plus importantes, la Fifa et son président, Gianni Infantino réfléchissent à inclure 16 nouvelles équipes au départ de la Coupe du monde, dès l'édition 2030, qui se tiendra en Espagne, au Maroc et au Portugal. L'idée est apparue il y a plusieurs mois après la demande de la Conmebol (l'organisation sud-américaine du football) de faciliter l'accès au football de très haut niveau pour les équipes plus modestes. Si à l'époque l'idée n'était qu'une proposition, elle prend désormais de l'ampleur dans les bureaux de la Fifa.

Gianni Infantino explique souvent que la Coupe du monde est une fête, notamment pour les pays qui n'ont que rarement, voire jamais, l'occasion d'y participer. Une augmentation du nombre d'équipes permettrait à chaque région d'augmenter ses chances de briller sur la scène internationale. Évidemment, l'ajout de 16 nouvelles équipes serait également synonyme d'une hausse des bénéfices pour la Fifa, avec plus de rencontres disputées et à diffuser. La Coupe du monde 2030 pourrait être la pre-



mière à accueillir autant d'équipes. L'organisation complète du futur Mondial ne sera pas examinée avant la fin de l'édition 2026, qui s'achèvera le 19 juillet, date de la grande finale à New York. Cependant, l'augmentation du nombre d'équipes forcerait les trois pays hôtes à reconsidérer le nombre et l'identité des villes hôtes. En Espagne, Malaga a déjà été retirée de la liste, tandis que Bilbao et Saint-Sébastien restent incertaines. À savoir que trois matchs de la compétition, pourtant prévue en Europe, se dérouleront en Uruguay, en Argentine et au Paraguay, pour célébrer le centenaire de la première Coupe du monde, qui avait été disputée en Amérique du Sud. Une idée qui va faire débat dès cet été.

Pour l'instant, la proposition n'est encore qu'une idée et le chemin est encore long avant qu'elle ne se concrétise. Mais ce qui était autrefois inimaginable n'est plus considéré comme tel. Le tournoi nord-américain sera l'occasion idéale pour rouvrir le débat.

FODEN, PALMER ET MAGUIRE ÉCARTÉS
Tuchel bouscule l'Angleterre

On attendait avec impatience la liste explosive de l'Angleterre pour la Coupe du monde 2026, annoncée avec beaucoup d'absents de marque par les médias britanniques, avant-hier. Et on n'est pas déçus. Harry Maguire, Phil Foden, Trent Alexander-Arnold, Cole Palmer... Thomas Tuchel a décidé de laisser à quai de nombreux grands noms anglais.

La situation de Maguire, qui avait lui-même confirmé la veille son absence dans la liste à venir, fait beaucoup réagir de l'autre côté de la Manche. Le joueur de 33 ans aux 66 sélections (7 buts) avait disputé l'intégralité de l'amical face à l'Uruguay (1-1), le 27 mars dernier. Mais d'autres éléments moins expérimentés lui ont été préférés, comme Jarell Quansah ou Dan Burn (6 sélections seulement avec l'Angleterre, malgré ses 34 ans).

En défense, son partenaire sur le couloir gauche à MU, Luke Shaw regardera lui aussi le Mondial à la télévision, tout



comme le Milanais Fikayo Tomori et le Madrilène Trent Alexander-Arnold, devancés par Tino Livramento et Reece James dans l'esprit du sélectionneur.

LA PETITE SURPRISE TONEY

Dans le registre offensif, Thomas Tuchel a aussi écarté d'autres stars, notamment Phil Foden et Cole Palmer, qui paient leur irrégularité avec Manchester City et Chelsea.

L'invité surprise de cette cuvée dévoilée par la Fédération anglaise vendredi est Ivan Toney, buteur de 30 ans crédité de 32 buts en 32 matchs cette saison dans le championnat saoudien avec Al-Ahli. Il est appelé à être une doublure du capitaine Harry Kane au poste de numéro 9, avec Ollie Watkins.

Lors de la phase de poules, l'Angleterre affrontera la Croatie, le Ghana et le Panama dans le groupe L.

●NORVÈGE
A L'ATTAQUE AVEC HAALAND

La Norvège a rendu publique sa sélection pour la compétition, avec un secteur offensif mené par Erling Haaland, Alexander Sørloth et le capitaine Martin Ødegaard.

Cette liste met aussi en avant Oscar Bobb, présenté comme un jeune talent d'origine gambienne, qui effectue son retour après plusieurs mois compliqués. Un autre retour retient l'attention : celui de Fredrik Aursnes. Le milieu de terrain figure de nouveau dans le groupe norvégien près de trois ans après sa dernière apparition en sélection, lui qui était sorti de sa retraite internationale. Le sélectionneur Ståle Solbakken compte également sur les jeunes en devenir avec Antonio Nusa (21 ans) et Oscar Bobb (22 ans). Le sélectionneur norvégien a convoqué 26 joueurs. Chez les gardiens, on retrouve Orjan Nyland, Egil Selvik et Sander Tangvik. En défense, la Norvège s'appuiera notamment sur Kristoffer Ajer, Julian Ryerson, Leo Skiri Ostigard, Marcus Holmgren Pedersen, David Møller, Fredrik André Bjorkan, Torbjørn Heggem, Henrik Falchener et Sondre Langås. Au milieu, Sander Berge, Patrick Berg, Kristian Thorstvedt, Morten Thorsby, Martin Ødegaard, Thelo Aasgaard, Fredrik Aursnes et Oscar Bobb ont été retenus. En attaque, Erling Haaland, Alexander Sørloth, Jorgen Strand Larsen, Antonio Nusa, Jens Petter Hauge et Andreas Schjelderup complètent la liste. Pour le Sénégal, cette annonce permet déjà de cerner une partie du défi à venir face à une équipe norvégienne qui mise clairement sur ses atouts offensifs.

●REAL MADRID
ARBELOA CONFIRME SON DÉPART

Alvaro Arbeloa va quitter son poste d'entraîneur du Real Madrid après seulement quatre mois en fonction. Il a confirmé en conférence de presse qu'il disputera son dernier match sur le banc, aujourd'hui, contre l'Athletic Bilbao en Liga.

Arrivé en janvier après le départ de Xabi Alonso, il avait pris les commandes de l'équipe première après avoir dirigé la réserve. Il a expliqué partir avec « gratitude » envers le club, qu'il considère comme sa maison depuis vingt ans.

Arbeloa ne fera pas partie du futur staff de José Mourinho, pressenti pour prendre la succession sur le banc madrilène.

CAN-2027 (QUALIFICATIONS)

Algérie-Zambie en ouverture

Versés dans le groupe I, les Verts devront enchaîner une campagne relevée face au Burundi et au Togo pour tenter de décrocher leur billet pour la phase finale.

L'équipe nationale de football entamera les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 à domicile face à la Zambie, lors de la première journée prévue en septembre prochain, selon le calendrier dévoilé avant-hier par la Fédération algérienne de football (FAF) sur ses réseaux sociaux. Logés dans le groupe I, les Verts enchaîneront avec un déplacement au Burundi pour y affronter les « Hironnelles » lors de la deuxième journée. Les deux premières rencontres de la campagne qualificative se joueront entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026. Les joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petković, disputeront ensuite deux autres matchs entre le 9 et le 17 novembre 2026 : à domicile face aux « Éperriers » du Togo, avant de se déplacer à Lomé pour affronter le même adversaire lors de la quatrième journée. L'épilogue de ces qualifications se jouera entre le 22 et le 30 mars 2027, avec d'abord un déplacement à Lusaka pour affronter la Zambie, avant de conclure à domicile face au Burundi.

Les deux premiers du groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, coorganisée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, du 19 juin au 17 juillet. Ce sera la première fois que trois pays accueilleront conjointement la compétition, marquant également le retour de la phase finale de la CAN en Afrique de l'Est après 51 ans d'absence.



Les 48 équipes engagées dans cette compétition, dont les pays hôtes le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ont été réparties en 12 groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale. Les pays hôtes participeront également aux qualifications, bien qu'ils soient déjà qualifiés d'office. Une équipe supplémentaire issue de chacun de leurs groupes les accompagnera donc en phase finale. La campagne débute en septembre 2026 et s'achève en mars 2027, avec six matchs aller-retour contre la Zambie, le Burundi et le Togo.

Déroutement des matchs des Verts

Journées 1-2 (21 sept – 6 oct 2026)

Algérie – Zambie
Burundi – Algérie

Journées 3-4 (9 – 17 nov 2026)

Algérie – Togo
Togo – Algérie

Journées 5-6 (22 – 30 mars 2027)

Zambie – Algérie
Algérie – Burundi

ES SÉTIF

Farid Mellouli nouveau directeur sportif

ES Sétif a nommé l'ancien joueur Farid Mellouli au poste de directeur sportif, avec pour mission de restructurer le projet sportif du club après une saison difficile. Le groupe Sonelgaz lui a donné les pleins pouvoirs pour engager les changements nécessaires.

L'objectif est de relancer le club après une saison où l'ESS a assuré son maintien in extremis.

La saison écoulée a été difficile pour l'ESS, qui n'a assuré son maintien qu'aux dernières journées du championnat, loin des ambitions habituelles du club des Hauts-Plateaux. La nomination de Mellouli s'inscrit donc dans une volonté de relance et de stabilisation à moyen terme.

CR BELOUZDAD

Mezouar, coordinateur sportif

Le nouveau chantier de restructuration du CR Belouizdad se poursuit avec la nomination de Brahim Arafat Mezouar comme coordinateur sportif, après celle de Djaber Naâmourne.

Ancien joueur du club (1999-2007), Mezouar revient dans un rôle stratégique visant à renforcer l'organisation sportive et la stabilité de l'équipe première. Cette décision s'inscrit dans la volonté de la direction de s'appuyer sur des profils connaissant bien l'identité du Chabab pour préparer la suite de la saison.

KARA-FÉMININÉ

Kamilia Hadj-Saïd prend les commandes

La Fédération algérienne de karaté (FAK) a officialisé, mercredi dernier, la nomination de Kamilia Hadj-Saïd à la tête de la sélection nationale féminine de kata.

Ancienne internationale et figure du karaté algérien, Hadj-Saïd affiche un palmarès riche, couronné notamment par 18 titres de championne d'Algérie. Elle s'est également illustrée sur la scène mondiale avec un titre de championne du monde juniors en 2009, ainsi qu'un sacre mondial en Shotokan en 2022.

En 2012, elle décroche une médaille d'argent aux Championnats du monde universitaires en Slovaquie, confirmant son statut au plus haut niveau. Sur le plan continental et arabe, elle compte aussi plusieurs médailles d'or et d'argent.

Ce choix de la FAK s'inscrit dans une volonté de renforcer la sélection féminine de kata avec une ancienne athlète au parcours international reconnu et une solide expérience du haut niveau.

ATHLÉTISME

Record historique pour Nour Meriem Gamane

L'Algérienne Nour Meriem Gamane a établi un nouveau record national du 2000 m steeple (seniors dames) en réalisant un chrono de 6:38.04, samedi à l'occasion du Championnat de France interclubs Élite 2, disputé à Grenoble.

Elle améliore ainsi l'ancienne marque nationale de 6:49.00, détenue par Samira Lathamna depuis le 6 août 2006, établie lors d'une compétition internationale en Tunisie. Cette performance confirme la progression de la demi-fondeuse algérienne, entraînée par Anwar Taïbia, et s'inscrit parmi les références mondiales sur la distance.

COUPE DU MONDE U17

Les Verts dans le groupe J

La sélection algérienne des moins de 17 ans a hérité du groupe J lors du premier tour de la Coupe du monde U17, à l'issue du tirage au sort réalisé avant-hier à Zurich. Outre l'Algérie, ce groupe comprend également les États-Unis, le Chili et le Monténégro. Les Verts participeront à la Coupe du monde U17 pour la deuxième fois de leur histoire, après 17 ans d'absence. L'équipe algérienne, dirigée par le sélectionneur Amine Ghimouz, a validé sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations U17, ainsi que pour la Coupe du monde, à l'issue d'un tirage au sort avec le Ghana, après une égalité parfaite à l'issue de la troisième et dernière journée du premier tour (groupe D), disputée mercredi soir. Huit nations africaines ont déjà obtenu leur qualification pour le Mondial. Les deux dernières places restantes seront attribuées à l'issue des matchs de barrages prévus vendredi.

Les 48 nations qualifiées pour la Coupe du monde ont été réparties en 12 groupes de

quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale. À partir de ce stade, la compétition se disputera sous un format à élimination directe. Les matchs auront lieu sur huit terrains au sein du complexe ultramoderne de l'Aspire Zone, à Al Rayyan (Doha). La Coupe du monde U17, dont l'édition 2026 sera la 21e de l'histoire de la compétition, se déroulera du 19 novembre au 13 décembre au Qatar, avec 48 équipes en lice pour le titre mondial. Le Portugal a remporté le trophée en 2025, lors de la première édition disputée sous ce format élargi. En attendant, la sélection nationale affrontera demain son homologue de la Tanzanie en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations U17.

L'équipe algérienne, sous la conduite du sélectionneur Amine Ghimouz, avait validé sa qualification pour les quarts de finale de la compétition ainsi que pour la Coupe du monde U17, à l'issue d'un tirage au sort



avec le Ghana, après une égalité parfaite à l'issue de la troisième journée du premier tour (groupe D), disputée mercredi soir.

Calendrier du groupe de l'Algérie

1^{re} journée : Chili – Algérie/États-Unis – Monténégro
2^e journée : Algérie – Monténégro/États-Unis – Chili
3^e journée : Algérie – États-Unis/Monténégro – Chili

Programme des quarts de finale (dimanche 24 mai 2026)

14h00 : Tanzanie – Algérie (Q1)
17h00 : Côte d'Ivoire – Égypte (Q2)
17h00 : Sénégal – Mali (Q3)
20h00 : Maroc – Cameroun (Q4)

Demi-finales (jeudi 28 mai 2026)

17h00 : Vainqueur Q2 – Vainqueur Q3
20h00 : Vainqueur Q1 – Vainqueur Q4

Match de classement (lundi 1er juin 2026)

20h00 : Perdant demi-finale 1 – Perdant demi-finale 2

Finale (mardi 2 juin 2026)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE OPEN DE PARA-POWERLIFTING

Sabrina Moussaoui s'offre l'Argent

L'Algérie a décroché sa première médaille au Championnat d'Afrique Open de para-powerlifting grâce à Sabrina Moussaoui, médaillée d'argent dans la catégorie des moins de 45 kg

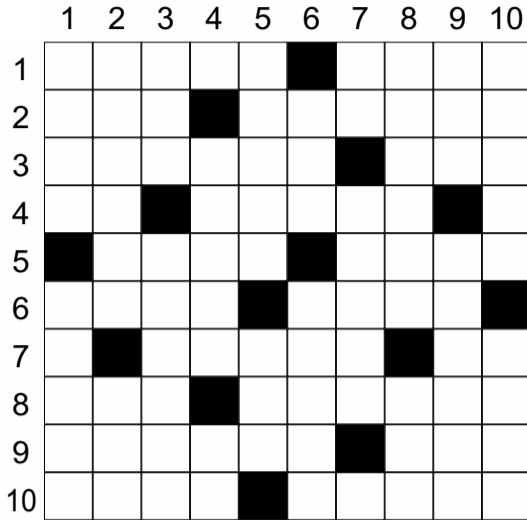
à Oran. La para-powerlifter algérienne a soulevé un total de 222 kg (70 kg, 74 kg et 78 kg) lors de ses trois essais, offrant à la délégation algérienne une entame réussie dans cette com-

pétition continentale. Organisé du 21 au 24 mai au complexe olympique Miloud Hadeff, l'événement réunit 152 athlètes de 15 pays africains, ainsi que plusieurs représentants d'Asie et

d'Europe, et constitue une étape qualificative vers les Championnats du monde 2026 au Bahreïn.

L'Algérie aligne 27 athlètes (17 hommes et 10 femmes) dans cette édition.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- L'ancienne Constantine - Différence entre le brut et le net. 2- Chiffre anglais - Massif et col des alpes français. 3- Petit noeud - Repose. 4- Préposition - Habitant de l'Europe Orientale. 5- Vigoureuse - Petite baie. 6- Possessif - Paysage. 7- Fruit délicieux - Possessif. 8- Article - Ancien nom de l'Espagne. 9- Archer - Nous transmet à distance infos et images (inversé). 10- Individu - Gréffée.

VERTICALEMENT

1- Volume géométrique - Animal sauvage. 2- Envahi par l'eau - Négation anglaise. 3- Couleur anglaise - Bruit confus de de voix. 4- Intérêt perçu au dessus du taux du légal - Interjection. 5- Forme d'aller - Unit. 6- Mer dans l'écriture anglaise - Qui se contente du peu. 7- Son nom et sa forme se confondent - Sans résultat. 8- Mieux le jeter par la fenêtre que le laisser dormir - Petit mammifère. 9- Rayon - Race de laquelle dérivent Arabes et Juifs. 10- Préposition - Ventilé.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Trépanation
Trépanation
Trépanation
Traippanation

Ambrelle
Ombrelle
Ombrele
Ombrière

Trombine
Trambine
Trombbine
Trombinne

Villipender
Vilippender
Vilipender
Vilipander

Les mots fléchés

DÉSILLUSION ORNERA	AGRÉABLE À VOIR ARBUSTE TROPICAL	PLANTER DIEU ÉGYPTIEN	DENT DE CARNASSIER IL RÉCUPÈRE LES BALLEES DE TENNIS	IL ENFONCE LE CLOU	APRÈS RÉMANCHE AU TENNIS	SA CAPITALE EST DUBLIN
→	↓	↓	↓	↓	↓	↓
SORTE DE LÉZARD CHALLENGE		RÉDUIRE EN PETIT MORCEAU ENGINES AGRICOLES		PARTIE DU MONDE DÉGRISÉE		DIFFUSE SUR LES ONDES
→		→		↓		↓
APPARU COUPER DU BOIS		EXTASE ENVOYAIT PLUS LOIN			POUR MOI ÉPOUX	
→		↓			↓	
APPELAIS DE LOIN SA CAPITALE EST RABAT			MOT DE PASSE			BOIS NOIR
→			→			↓
			BOULVERSE		COUCHÉS	DRESSÉS POUR LE CIRQUE
			→		↓	↓
NIVEAU D'UN IMMEUBLE	DE MÊME 12 MOIS			DISGRACIEUSE TE SÈCHES (T')		
→	↓			↓		
LASSITUDE EN MATINÉE			AUTHENTIQUE C'EST LUI		TOUS ET PERSONNE STUPIDE	
→			↓		↓	↓
	VILLE DE CAMARGUE TAS DE BILLETS			TREMBLEMENT DE TERRE RÉDIGÉE		
	→			↓		ÉCOLIERS
					SIGNAL BREF GLOUTON	↓
CHOISIR PAR VOTE MARIE			BASSINET PETIT ÉCRAN			
→			↓			
		APRÈS LES DUOS VA SANS BUT				DEVANT CORDOBÈS NÉ DE
		→				↓
À TOI DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		ON Y FAIT LA VAISSELLE ENLEVÉ			BAIE JAPONAISE RONGEUR	
→		↓			↓	
			EX EMPERREURS SLAVES EN BOURGOGNE			RÈGLE DOUBLE
			↓			↓
INVENTÉES	RAYÉ				GRUPE SOCIAL FERMÉ	
→	→				→	
				HABILLÉES		
				→		

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Ville de l'est algérien

- | | | |
|------------|------------|------------|
| AMPOULE | LION | RÈGLE |
| ANION | LONGITUDE | RÔT |
| APATRIDE | MARCHÉ | ROUE |
| AUTRE | MONTAGNE | SERVICE |
| CADRE | MONTICULE | SOURIS |
| CARTABLE | MORTELLE | SPORTIVITÉ |
| CHEVAL | MOUCHE | STENTOR |
| CHEVET | NEIGE | SUCCÈS |
| COMPLIMENT | NORMALE | SUPPLÉANT |
| COQUINE | NOSTALGIE | SURPRISE |
| CORDAGE | NOTE | TÉNÈBRES |
| DOCUMENT | NOURRICE | TOURNOI |
| ECLOSE | NOUVEL | TOUX |
| EMETTEUR | NUIT | TRAC |
| EXTERMINER | OCCUPATION | TRAJET |
| FRAÎCHEUR | OCÉAN | TROPHÉE |
| GLAÇON | ONDE | VACHETTE |
| IDEM | PÊLERIN | VOGUE |
| IMPÉRIAL | PIED | VOIE |
| IMPRIMERIE | PIGEON | VOITURE |
| INDU | PLUIE | VOLUBILE |
| JAZZ | RAIL | |
| LIMPIDITÉ | RECORDS | |

S O U R I S U P P L E A N T N E I G E E
 E A C U U E G T S A O U U E E M M A N T
 R L D C S E R L N U I N L T P R M E A I
 V N I O U O T I A T R G G R R P D P D V
 I P L M P P O T N C E P I I O E A A O I
 C C I H P N A L E R O M R U T T I I C T
 E L E G R I A T E M E N L I R U E U R R
 C E A U E I D R I R E E E I S N D A L O
 O V O V R O U I I O N S D L I E J E C P
 M T O E E T N E T O N E E U B E N E A S
 P O P L I H P D S E T O Q R T A A O U R
 L M N O U I C N E E E O S E B N T C T U
 I R V T E B A E V N C T L T E E C R R E
 M E E D A H I E L E I U T C A E N O A H
 E A L C C G H L G L C R I E S L T E E C
 N H R A O C N A E I E R E B H N G U T I
 T O C C M R D E T V R T Z L E C G I L A
 O R I U H R D N U U U Z R T E O A I E R
 U A A L O E O S O O A O S O V P A V O F
 X D O C U M E N T J R E N I M R E T X E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
 - RASE-MOTTE - AVARIE - R - CONCURRENT - RECENTE - AIME - MA - DESTITUER - BERCE - SOSIE - U - MUSCAT - MERE - BAIL - AN - PESEE - UN - BUTINS - S - UT - LIT - NE - DUC - RE - CINQUIEME - GENE - O - US - MER - CANDI - FISC - AUCUN - RELIE - L - SA - SAUTE - SE - SI - RENIE - MOU - NA - SUD - DEUIL - BEUR - SEMES - FA.

VERTICALEMENT
 - PANORAMA - AUTRE - USINE - R - CARMIN - EN - CA - AU - FACE - CUL - L - ECU - R - R - BONDES - BIC - ANSES - VENTE - CAUTION - ANUS - CESSANT - N - DRUIDE - EAU - TOT - INQUIETE - M - VRAIS - PNEUS - LE - DE - MARITIMES - I - FIRMES - REMUEES - DEMIE - OU - AINEE - RESUMES - SUIF - ET - RUEE - CERCLE - LA.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
 1- AVOCAT 2- ÉTUDIANTE.
 3- FATIGUE. 4-OASIS - I. 5- ELUS - METS. 6- ASIE - AISE. 7- R - OSENT - SE.
 8- EIN - AGENTS. 9- TONDUE - OAS.
 10- ENEE - SENSE.

VERTICALEMENT
 1- IMMOBILISER - ARETE. 2- LENTES - ION. 3- GRE - LIONNE. 4- E - ROUES - DE. 5- RATAS - EAU. 6- MES - ANGES. 7- DE - IMITE - E. 8- IRISSES - NON. 9- NET - TESTAS. 10- ASSIS - ESSE.

4x4 - Itinérant - Remorqueur - Torero - Pénitentiaire

BIFFE-TOUT : Investissement



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

AÏD EL ADHA EN ALGÉRIE : FLASHBACK



Lors des fêtes de l'Aïd El Adha qui coïncidaient avec la saison estivale, une scène insolite circulait sur les réseaux : Un Algérien avait tendance à amener son mouton avec lui dans une plage rocheuse et l'avait même dressé pour plonger des rochers et nager dans des zones profondes. Entre humour, étonnement et nostalgie en ligne, cet épisode est resté comme un souvenir viral des étés chauds de l'Aïd. Une publication sur le sujet a été vue près d'un demi-million de fois.

9/10 ROYAL POP

La collaboration entre Audemars Piguet et Swatch autour de la montre «Royal Pop», vendue environ 400 dollars, a créé des scènes incroyables dans plusieurs pays. À Londres, New York ou Milan, des centaines de personnes ont attendu pendant des heures devant les boutiques pour essayer d'en acquérir une. Certaines ventes ont même été arrêtées à cause des foules et des bousculades. Pour comprendre ce phénomène, il faut savoir que les vraies montres d'Audemars Piguet, surtout la célèbre Royal Oak, coûtent souvent entre 20 000 et plus de 100 000 dollars. Pour beaucoup de gens, cette marque représente le luxe inaccessible, porté par des stars, sportifs et milliardaires. Avec cette collaboration, Swatch a proposé une version inspirée de cette montre mythique à un prix beaucoup plus bas. Résultat : des milliers de personnes ont eu l'impression de pouvoir enfin toucher un symbole réservé aux riches. Le succès vient surtout du marketing : quantité limitée, énorme buzz sur TikTok et Instagram, longues files d'attente et revente plus chère sur internet. Avec plus de 193k vues, beaucoup d'internautes parlent d'un «coup de génie», tandis que d'autres pensent que les marques ont créé une frustration volontaire pour rendre la montre encore plus désirée.

8/10

GIGOT ET DOULEURS AUX ARTICULATIONS

Un influenceur algérien connu a récemment fait réagir les réseaux après avoir publié une vidéo montrant des gigots grillés dans son restaurant. Dans la séquence, il invite les personnes souffrant de douleurs aux articulations à venir manger ce plat en affirmant qu'il pourrait soulager leurs douleurs. La vidéo est rapidement devenue virale avec plus de 94k vues et a relancé une ancienne croyance populaire liée au gigot. Des professionnels de santé rappellent cependant qu'aucune étude scientifique ne prouve que le gigot guérit les douleurs articulaires. Ils expliquent néanmoins que cette viande contient des protéines, du fer et du collagène utiles pour le corps, sans pour autant remplacer un traitement médical. Entre tradition populaire, humour et scepticisme, les réactions en ligne restent très partagées.



7/10

DJ KHALED ET LA PALESTINE : DRAKE RELANCE LA POLÉMIQUE

Le rappeur Drake, artiste canadien d'origine afro-américaine et juive ashkénaze, a créé une vive polémique après la sortie de son album ICEMAN. Dans le morceau «Make Them Pay», il s'en prend à DJ Khaled en lui reprochant son silence sur ce qui se passe à Gaza et la cause palestinienne. Drake critique le fait que Khaled, dont les parents sont palestiniens, n'ait jamais publiquement prononcé le slogan «Free Palestine», malgré les attentes d'une partie du public. Cette attaque a rapidement enflammé les réseaux sociaux. Avec plus de 80k vues, certains internautes ont salué Drake pour avoir abordé le sujet, tandis que d'autres l'accusent d'utiliser la Palestine comme une arme dans un clash musical.

6/10

VIANDE CRUE, BUZZ ASSURÉ



À l'approche de l'Aïd El-Adha, l'acteur controversé, Mohamed Reghis, a créé la polémique après avoir publié une vidéo où il mange un morceau de viande crue, accompagnée de la phrase : «Un mouton à 25 millions... God bless you», en référence à la flambée des prix des moutons. Entre humour noir et provocation, la vidéo divise complètement les réseaux sociaux, avec plus de 60k vues.

5/10

CELIA LIMAM CHANGE DE CAP

L'influenceuse, Celia Limam, a annoncé qu'elle ne dévoilera désormais plus les détails de sa vie privée sur les réseaux sociaux, affirmant vouloir préserver son intimité même si sa situation change à l'avenir. Avec plus de 57k vues, beaucoup d'internautes saluent une décision «mature et intelligente», estimant que la vie privée doit rester loin des réseaux sociaux.

4/10 «OH MY GOD !»

En séjour à Milan, l'influenceur Rifka a attiré l'attention en brandissant fièrement le drapeau palestinien dans les rues de la ville, un geste largement salué sur les réseaux sociaux. Dans une autre séquence devenue virale, il a lancé un défi amusant à une jeune Chinoise rencontrée sur place en lui demandant de deviner son nombre d'abonnés sur Instagram. Pensant qu'il avait un million de followers, elle est restée totalement choquée en découvrant que son compte dépasse les 6 millions, criant spontanément : «Oh my God !». Avec plus de 24k vues, les internautes ont adoré la simplicité de Rifka et la réaction «authentique et hilarante» de la jeune fille.



3/10

CHER : 80 ANS ET TOUJOURS JEUNE

L'artiste Cher fête ses 80 ans, mais le temps n'a aucune prise sur l'icône de la pop américaine. Sur les réseaux sociaux, son apparence ultra-juvénile a étonné les internautes. Avec plus de 14k vues, beaucoup s'amusent de sa longévité physique exceptionnelle, affirmant avec ironie qu'elle a trouvé et bu toute l'eau de la fontaine de jouvence. Rides absentes, énergie débordante et style toujours aussi audacieux : la star défie les lois de la nature. Octogénaire, Cher prouve qu'elle reste définitivement intemporelle.

2/10 LE POIGNARD DE BOU SAËDA

Le poignard de Bou Saâda est l'un des objets artisanaux les plus connus d'Algérie. Fabriqué à la main dans la ville de Bou Saâda, ce couteau traditionnel est réputé pour sa lame solide et ses décorations raffinées. Depuis des générations, les artisans utilisent l'acier, le cuir et parfois la corne de bœuf pour créer des pièces uniques mêlant utilité et esthétique. Autrefois porté par les hommes du désert, il symbolisait le courage, l'élégance et le prestige. Aujourd'hui encore, il attire les amateurs d'artisanat traditionnel, surtout durant les fêtes. Malgré sa renommée, ce savoir-faire ancien disparaît peu à peu face aux produits industriels modernes, ce qui pousse plusieurs passionnés à demander sa préservation comme héritage culturel algérien. Avec plus de 2 600 vues, beaucoup d'internautes considèrent le poignard boussaâdi comme «une fierté artisanale algérienne qui mérite d'être protégée et transmise aux nouvelles générations».

1/10

HOMMAGE À AHMED BENAÏSSA



Quatre ans après la disparition du grand acteur algérien, Ahmed Benaïssa, décédé le 20 mai 2022, une publication en son hommage relayée sur les réseaux sociaux a suscité une forte émotion auprès du public. En quelques heures, le post a dépassé les 750 réactions, preuve que l'artiste reste profondément ancré dans la mémoire des Algériens et des amoureux du cinéma. Beaucoup d'internautes saluent «un immense artiste au charisme rare» et affirment que ses rôles restent inoubliables dans le cinéma algérien.

COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

UN OBJECTIF PARTAGÉ PAR ALGER ET L'OMS

En marge de la 79^e Assemblée mondiale de la santé à Genève, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer les systèmes de santé, d'améliorer la réponse aux urgences épidémiologiques et de soutenir des projets structurants, notamment en Afrique et dans la région du Sahel.



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait-Messaoudène, s'est entretenu, en marge de la 79^e Assemblée mondiale de la santé tenue à Genève, avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. Cette rencontre s'inscrit dans un contexte international marqué par la montée des défis sanitaires et la nécessité de renforcer la coordination mondiale face aux crises épidémiologiques.

Les échanges ont permis de passer en revue les principaux défis sanitaires auxquels fait face le continent africain, dans un environnement caractérisé par des mutations épidémiologiques rapides et une pression croissante sur les systèmes de santé. Les deux responsables ont souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales, d'améliorer les mécanismes de réponse rapide aux urgences sanitaires et d'élargir l'accès à une couverture sanitaire universelle, considérée comme un pilier essentiel de la stabilité des systèmes

de santé. Au cœur des discussions figure également la volonté de développer la coopération entre l'Algérie et l'OMS à travers des programmes conjoints visant à améliorer les indicateurs de santé publique en Afrique. Il s'agit notamment de renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique, d'intensifier la coordination régionale face aux épidémies et de soutenir les efforts de prévention et de lutte contre les maladies transmissibles.

TAMANRASSET, UN PÔLE RÉGIONAL DE SANTÉ

Un accent particulier a été mis sur le projet stratégique de création d'un centre international de référence pour la vaccination et la lutte contre les maladies tropicales dans la wilaya de Tamanrasset. Ce projet s'inscrit dans la vision des autorités algériennes visant à faire du sud du pays un pôle régional de santé au service des États du Sahel et des régions environnantes. Les autorités algériennes ont insisté sur l'importance d'un accompa-

gnement de l'OMS, notamment en matière d'expertise technique et scientifique, de formation, de recherche et de renforcement des capacités des laboratoires. Ce centre ambitionne de devenir un outil structurant dans la lutte contre les maladies tropicales et les épidémies transfrontalières, tout en contribuant à une meilleure coordination sanitaire à l'échelle régionale. Il devrait également jouer un rôle dans la production de connaissances scientifiques et le développement de solutions adaptées aux réalités sanitaires du continent africain.

L'OMS SALUE LES PROGRÈS DU SYSTÈME DE SANTÉ ALGÉRIEN

De son côté, le directeur général de l'OMS a salué les efforts entrepris par l'Algérie pour moderniser son système de santé. Il a mis en avant les avancées réalisées en matière de prévention, de prise en charge des patients et de formation des professionnels de santé, ainsi que les progrès enregistrés dans la numérisation du secteur et le développement de la production pharmaceutique nationale.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a également souligné le rôle croissant de l'Algérie dans la promotion de la coopération sanitaire africaine et son engagement en faveur de la solidarité entre les pays du continent. Il a ainsi encouragé la poursuite de cette dynamique de partenariat et de coordination, essentielle pour répondre aux défis sanitaires communs.

À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à renforcer leur coopération et à consolider un partenariat stratégique au service de la santé des populations africaines. Une volonté commune qui s'inscrit dans une approche plus large de mutualisation des efforts face aux crises sanitaires mondiales et aux enjeux de santé publique du continent.

R. N.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Le général-major Zahi Mounir prend ses fonctions



Au nom du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, a présidé, jeudi soir, la cérémonie officielle d'installation du directeur général de la sécurité intérieure, le général-major Zahi Mounir, en remplacement du général-major Ait Ouarabi Abdelkader, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

À cette occasion, le général d'armée a donné aux cadres de cette direction sensible, une série d'instructions et de directives, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance.

Le général d'armée a également supervisé la cérémonie de signature du procès-verbal de passation de consigne, avant de procéder à la signature du registre d'or de la Direction générale de la sécurité intérieure.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Arhab annonce une nouvelle orientation

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a indiqué que l'adoption d'une approche nationale à dimension locale a permis d'orienter les spécialités de formation selon la vocation économique de chaque région. Cette démarche vise à adapter les offres de formation aux besoins réels du marché du travail et à renforcer l'insertion des jeunes au niveau local.

Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, la ministre a souligné que le secteur procède à une étude continue des besoins économiques afin de fournir une main-d'œuvre qualifiée aux opérateurs. Elle a rappelé la réforme engagée avec le remplacement de la nomenclature nationale des spécialités par le Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), considéré comme un outil de modernisation du système de formation. La ministre a également mis en avant les efforts de numérisation, notamment à travers une plateforme développée avec l'AAP pour anticiper les spécialités demandées et mieux orienter les jeunes vers les filières porteuses. Elle a enfin annoncé l'ouverture des inscriptions à un programme de formation en intelligence artificielle.

FÉLICITATIONS

La famille Mahmoudi adresse à sa fille Tinhinene ses plus sincères félicitations à l'occasion de sa brillante soutenance de fin d'études, couronnée par l'obtention du diplôme de docteur en pharmacie.

Par son sérieux, sa persévérance et son engagement tout au long de son parcours universitaire, elle s'est distinguée par un cheminement exemplaire, honorant ses proches et ses efforts constants.

La famille exprime sa grande fierté face à cette réussite pleinement méritée et lui souhaite un parcours professionnel à la hauteur de son mérite, marqué par la réussite, l'excellence et le service de l'humain.

PROGRAMME «7.77»

Plus de 64.500 inscrits au niveau national

Le Programme national d'autonomisation numérique «7.77» a enregistré, à ce jour, 64.508 inscrits à l'échelle nationale, selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

51.739 inscrits, soit 80,4%, ont opté pour la formation à distance via la plateforme numérique, tandis que 12.769 ont choisi le mode présentiel.

L'intérêt se concentre principalement sur les spécialités liées aux technologies numériques avancées. L'intelligence artificielle arrive en tête avec 19.691 inscrits (30%), suivie des outils de productivité avec 19.576 inscrits. La spécialité de la découverte



numérique compte 8.237 inscrits (11,6%). La cybersécurité professionnelle attire 9.678 inscrits, tandis que l'entrepreneuriat numérique enregistre 9.083 inscrits. Concernant les tranches

d'âge, les 23-45 ans représentent la catégorie dominante avec 39.578 inscrits (61,4%). Ils sont suivis par les 18-22 ans avec 13.144 inscrits (20,4%), puis par les 7-10 ans avec 3.199 enfants

inscrits. La tranche des 61-77 ans compte 181 inscrits. Sur le plan géographique, la wilaya d'Alger arrive en tête avec 15.221 inscrits, suivie d'Oran (4.637), Blida (2.955), Sétif (2.915) et Batna (2.403).

Les inscriptions montrent également une répartition linguistique diversifiée : 37.889 inscrits ont choisi l'arabe (58%), 13.488 le français (20,9%) et 13.131 l'anglais (20,4%).

Le ministère a également annoncé l'ouverture des inscriptions pour les formateurs souhaitant participer au programme et dispenser des sessions de formation, via la plateforme : <https://777.mpt.gov.dz/>.